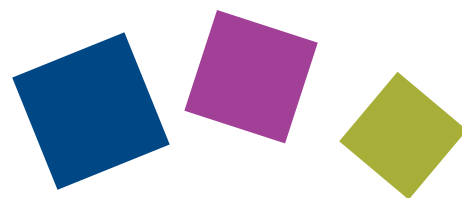


# Actes du colloque

Action internationale des territoires  
et coopération économique :  
Une autre approche de  
la mondialisation ?

Kursaal de Dunkerque  
1er et 2 décembre 2011





# SOMMAIRE

## **MOTS D'OUVERTURE**

<b>Antoine Bailleul</b> - Lianes coopération	4
<b>Nicole Knecht</b> - Conseil régional du Nord-Pas de Calais	5
<b>Michel Delebarre</b> - Ville et Communauté urbaine de Dunkerque	6

## **PLENIERE**

<b>De nouveaux regards sur la coopération économique des territoires</b>	8
--	---

## **PLENIERE**

<b>De nouvelles pratiques des acteurs des territoires</b>	11
---	----

## **PRESENTATIONS**

<b>Des institutions au service du développement économique des territoires</b>	
L'Agence française de développement (AFD)	14
La Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)	15

## **TROIS ATELIERS PAR FILIERE ECONOMIQUE**

<b>Agriculture</b>	16
<b>Innovation et recherche</b>	20
<b>Tourisme et attractivité des territoires</b>	24

## **PLENIERE**

<b>Les partenariats économiques avec la Méditerranée</b>	
Introduction aux échanges	28
Quelle vision pour un espace euro-méditerranéen de développement partagé ?	29
Quelles pratiques innovantes sur les partenariats économiques en Méditerranée ?	32

## **LE MOT DE LA FIN**

<b>Antoine Bailleul</b> - Lianes coopération	36
--	----

# MOTS d'OUVE



**Antoine Bailleul**

**Président  
de Lianes  
coopération**

Bonjour et bienvenue à toutes et à tous pour le colloque annuel de Lianes coopération.

Avant toutes choses, je tiens tout d'abord à remercier les intervenants qui vont nourrir de leurs expériences les différents temps, favoriser l'échange et les productions de cette manifestation.

Je tiens aussi à remercier nos deux principaux partenaires sans qui ce colloque n'aurait pas l'envergure qu'il ambitionne : la Communauté urbaine de Dunkerque et le Conseil régional du Nord-Pas de Calais.

Et enfin, mes remerciements au comité de pilotage qui, depuis plusieurs mois, s'attelle avec professionnalisme à donner sens et vie à ce temps fort.

Juste pour mémoire, Lianes coopération, en tant que réseau multi-acteurs de coopération internationale en Nord-Pas de Calais, est avant tout un espace d'échanges, de concertation et de réflexion collective sur les pratiques de coopération internationale.

Lianes coopération s'adresse à tous les acteurs de la région afin de favoriser les synergies, de contribuer à la qualification et la capitalisation des projets de coopération et de solidarité internationales, et d'animer une réflexion collective autour du renouvellement permanent des pratiques de coopération et d'éducation au développement.

L'essence même de Lianes coopération est la mise en réseau des acteurs, la mise en relation pour favoriser cette réflexion collective. Ce temps fort annuel qu'est le colloque n'est que la partie immergée de l'iceberg : il s'appuie sur un maillage au quotidien, tout au long de l'année, des différents partenaires.

Aujourd'hui et demain, nous allons vous proposer d'aborder avec nous un sujet qui

contribue à promouvoir une nouvelle vision de la coopération et à donner un autre visage, plus humain et plus respectueux de notre planète, à la mondialisation économique.

Nous avons pour objectif de faire bouger les marges, de sensibiliser sur l'importance du développement économique pour l'autonomie des acteurs du Sud, la viabilité de leurs projets, la création d'emploi, le développement local, l'émergence de nouvelles solidarités et de synergies économiques.

Aujourd'hui nous sommes sept milliards d'individus sur une planète qui dispose de formidables ressources, mais qu'en sera-t-il en 2050 lorsque nous serons neuf milliards ? Comment réduire ces nouvelles inégalités Nord-Sud, alors qu'à l'heure actuelle les échanges commerciaux sont conditionnés par le principe du libre échange et la libéralisation des marchés, qui exercent une forte pression sur les prix notamment des matières premières et des productions locales ?

Peu de projets de coopération existent dans le secteur économique. Les choses se passent comme si ce secteur était réservé à quelques acteurs spécialisés. Lianes coopération privilégie dans sa démarche la notion de réseau multi-acteurs. Avec vous nous affirmons que tous, collectivités territoriales, entreprises, société civile, chercheurs, etc., sommes concernés par cette approche différente de la mondialisation : l'intégration d'un volet économique dans la coopération décentralisée n'est pas une remise en cause totale du modèle mais bien un développement de solutions complémentaires, de démarches alternatives permettant à la coopération de devenir initiatrice de liens, de partages, d'échanges et de créations d'entreprises, de compagnonnage, de mobilités de formateurs, d'étudiants et de chercheurs.

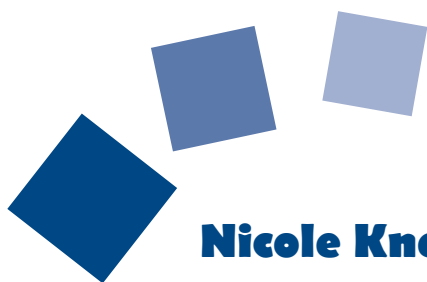
Le défi est posé : la coopération économique décentralisée, tout en assurant notre propre développement économique, doit

# RTURE

favoriser pour le partenaire étranger le passage d'une logique d'assistanat à des logiques de développement partagé, au-delà du pur calcul économique.

Mais ce défi doit être porté par tous afin que cette coopération entre territoires bénéficie aux acteurs économiques locaux. Cette mobilisation est collective : acteurs associatifs, universités, organismes de formation, entrepreneurs, PMI, PME, pôles de compétitivité et d'excellence, secteur de l'économie sociale et solidaire...

L'enjeu du développement économique local au Sud est important, il est au cœur des préoccupations des opérateurs économiques et des promoteurs de la coopération décentralisée. Aussi, loin de nous l'idée d'être des donneurs de leçons. Nous voulons plutôt durant ces deux jours être dans une approche de facilitateur, de rassembleur d'énergies au service d'un même combat. Permettez-moi une lapalissade : ce sont des nouvelles formes de partenariat que nous devons imaginer.



**Nicole Knecht**

Merci de l'accueil qui nous est fait ici à Dunkerque.

J'ai l'extrême avantage de représenter le président Daniel Percheron ce matin. Je suis parmi vous en tant que vice-présidente de la commission Citoyenneté et relations internationales du Conseil régional.

Les bouleversements du monde impactent nos vies et nos consciences et montrent l'interdépendance entre les hommes et la planète et, naturellement, entre les êtres humains.

Pour que le développement soit durable, il

L'objet du colloque est principalement de balayer les préjugés, confronter les points de vue, échanger, éclairer et rendre visible pour favoriser l'émergence de nouvelles pistes et l'exploration de nouvelles initiatives. Aussi, je vous invite à nourrir la réflexion collective.

Permettez-moi de souligner l'éclairage particulier que nous avons souhaité mettre, lors de la deuxième journée, sur les partenariats économiques avec la Méditerranée. Puisque de nombreux pays du Maghreb ont porté un formidable désir de changement et de démocratie, il est de notre responsabilité d'accompagner ces changements et de permettre ces évolutions citoyennes, sociales et économiques afin qu'elles soient durables, génératrices de progrès et respectueuses des hommes et des femmes.

Enfin, j'aurai l'occasion de vous retrouver à la clôture du colloque mais je peux vous annoncer dès à présent que nous avons l'ambition de proposer des prolongements à ce temps forts par d'autres initiatives, au cours de l'année 2012, afin de poursuivre la réflexion et la mobilisation sur ce sujet.

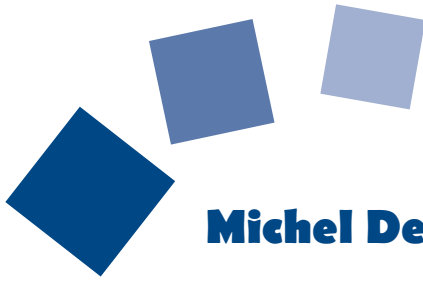
Je n'ai plus qu'à vous souhaiter de bons travaux et vous inviter à formuler de belles propositions.

Merci à tous de votre participation.

**Vice-Présidente de  
la commission  
Citoyenneté  
et relations  
internationales  
au Conseil  
Régional du  
Nord-Pas de  
Calais**

doit forcément passer par une coopération avec le reste de l'humanité. La coopération décentralisée s'est engagée sur la solidarité internationale, et cela depuis longtemps. Poursuivons les échanges en y ajoutant l'aspect économique. Cela ne peut être que bénéfique à tous.

Je vous souhaite un bon travail.



## Michel Delebarre

**Sénateur-  
Maire de  
Dunkerque,  
Président  
de la  
Communauté  
urbaine de  
Dunkerque**

Merci d'avoir pris l'initiative de cette rencontre, et d'avoir choisi qu'elle ait lieu à Dunkerque.

Pour nous, c'est toujours un plaisir d'accueillir des participants venant de la région, et surtout sur un domaine qui touche aux relations internationales au sens large.

A Dunkerque, nous avons 180 degrés à gérer : ici vous êtes sur la terre et là, au-delà de la mer... vous avez le monde entier. Je rappelle aussi que c'est le boulevard maritime le plus fréquenté du globe, avec la Mer de Chine : 800 navires passent chaque jour au large de Dunkerque – c'est-à-dire une puissance, une capacité, une ouverture sur le monde tout à fait exceptionnelles. Nous venons justement d'avoir, dans ces mêmes locaux, les Assises de la mer et de l'ensemble des préoccupations maritimes : 200 personnes représentant les professions ou domaines concernés sont venues débattre du potentiel maritime pour l'avenir de notre pays, cela dans le contexte européen.

Je voudrais revenir à notre sujet. Nous sommes, je crois, face à une évolution considérable. Les partenariats à l'international des collectivités ne datent pas d'aujourd'hui, mais la manière de les appréhender a changé du tout au tout en quelques années. Ça, c'est peut-être une des mutations les plus formidables.

C'est vrai, c'en est fini de la relation de ceux qui octroient et de ceux qui reçoivent. Si l'on mène des partenariats à l'international, c'est bien parce qu'on a la volonté, les uns et les autres, d'essayer de coproduire du développement : nous, car s'ouvrir sur le monde apporte quelque chose, et nos partenaires à l'étranger car ils sont souvent dans des territoires en voie de développement ou préoccupés par des aspects de développement, et qu'ils ont bien l'intention de prendre en main une partie de leur développement. Donc, coproduire

ensemble devient sans doute un de nos leitmotivs, et une manière dont on doit reconfigurer beaucoup de nos approches.

Nous tentons de le faire ici, à l'initiative de la Communauté urbaine de Dunkerque, et on le fait. Mais n'oublions pas la proximité : nous le faisons aussi avec la Belgique. Je vous le signale parce qu'on a tendance, quand on parle de coopération internationale, à voir le bout du monde. Mais ici, le bout du monde commence au bout de la plage. Si vous marchez par là, au bout de 15 km vous êtes en Belgique. Il n'y a pas de douane, pas de frontière... Tout commence pour nous dans la coopération que nous avons avec les Belges, dans laquelle nous incluons une dimension économique indispensable.

Cela ne veut pas dire qu'on ignore la dimension culturelle ou la dimension éducative, mais quand on échange et que l'on regarde l'avenir, la dimension économique intervient de plus en plus – ce qui est normal puisque, en tant que collectivités territoriales, nous sommes confrontés à des responsabilités économiques. Quand on parle de transport, on est directement dans l'économie. Quand on parle de développement économique des entreprises, des PME, de l'artisanat, on est encore dans le domaine économique. C'est donc devenu au fil des années une composante essentielle de notre pratique et de nos relations internationales.

L'autre élément que je vis comme étant une formidable évolution, c'est la manière dont nous sommes regardés aux niveaux national et international. Il y a quelques années, se préoccuper de relations internationales, c'était, pour une collectivité territoriale, franchir une ligne rouge que l'Etat n'acceptait que modérément. En règle générale, la relation internationale, c'est le fait de l'Etat. Que viennent faire les collectivités territoriales dans ce champ-là ? Et bien je crois qu'en quelques années, le regard a changé au niveau des gouvernements – et au niveau de notre propre gouvernement. Quels que soient les gouvernements, c'est

maintenant rentré dans les règles du jeu des Affaires étrangères et des relations internationales : la composante « collectivité territoriale » est une dimension nécessaire à un pays qui veut s'ouvrir au monde, qui veut avoir des échanges à travers le monde. Et cela, on le doit aux expériences que vous avez mises en œuvre, et dont on reconnaît qu'elles apportent quelque chose dans les relations internationales.

Ce sont des domaines d'innovation, et des domaines où, derrière la relation institutionnelle, les relations humaines prennent une dimension tout à fait essentielle. Les contacts que l'on peut avoir avec tel maire, tel responsable de collectivité, sont quelque chose d'utile à la rencontre internationale. Je crois que l'on n'est pas à la fin de cette évolution et de ce parcours, et je pense que cela va ressortir dans les échanges que vous allez avoir.

Enfin, chacun, sur ce territoire régional du Nord-Pas de Calais, mène son destin en matière de relations internationales. A-t-on intérêt à coopérer ? Ne peut-on pas – et c'est dans le fond le pari de Lianes coopération – forger nos démarches d'une façon un peu différente, les faire évoluer pour pouvoir associer nos différentes pratiques, nos différentes relations, afin d'obtenir un « plus » dans la coopération internationale que l'on souhaite mettre en œuvre ? J'y

suis personnellement très favorable, parce qu'il y a d'excellentes complémentarités, d'excellentes innovations qui pourraient être mises en place. Mais – et j'ai été Président du Conseil régional, donc je peux le dire très tranquillement – je refuse toute tutelle d'une collectivité sur une autre. Je n'ai pas besoin que l'on vienne me dire ce qu'il faut faire. Par contre, je crois que l'on pourrait faire mieux, avec plus d'efficacité, si l'on mettait davantage en synergie des démarches qui, pour le moment, avancent en parallèle. On pourrait alors avoir un résultat et un effet sans doute plus positifs, plus durables – ou en tout cas avec un contenu qui soit plus reconnu comme étant un partenariat, une coproduction avec les territoires extérieurs avec lesquels nous travaillons.

La mondialisation effraie tout le monde, certains en font même un thème de campagne... On peut aussi en avoir une autre vision : quelle mondialisation veut-on produire ? Derrière la mondialisation, il peut y avoir une recherche d'initiatives territorialisées, localisées, coproduites avec des territoires, des villes, ailleurs, qui nous permettraient de lui apporter quelque chose d'essentiel : un visage humain, d'abord et avant tout.

Merci de votre participation.







# Plénière

## De nouveaux regards sur la coopération économique des territoires

Cette première session en plénière visait à poser le cadre de la rencontre. La coopération économique des territoires – et plus particulièrement dans la région Nord-Pas de Calais – est en effet une question hautement d'actualité, qui modifie en profondeur la philosophie, la nature et la finalité de la coopération décentralisée. De nouveaux enjeux, donc, mais également de nouveaux acteurs.

L'économie, un moyen ou un objectif ? Avec quels intérêts pour chacun des partenaires ? Quid de la dimension humaine ? Assistons-nous aux prémises d'un nouveau modèle de développement ? Voici quelques-unes des questions sur lesquelles les quatre intervenants ont porté un éclairage nourri de leur propre expérience.

### INTERVENANTS

Amal Chevreau Chef de projet  
« Agriculture / Espace financier »  
à l'IPEMED (Institut de prospective  
économique du monde méditerranéen)

Jo Dairin Vice-président chargé du  
développement économique à la  
Communauté urbaine de Dunkerque  
François Lavallée Responsable des  
relations internationales à la CCI Côte  
d'Opale

Alain Tredez Administrateur de l'APES  
(association Acteurs pour une économie  
solidaire Nord-Pas de Calais)

### Nouveaux regards

L'intitulé de cette table-ronde est on ne peut plus clair : la coopération économique des territoires fait aujourd'hui partie intégrante du champ de la coopération internationale des collectivités, et le regard que l'on jette sur cette nouvelle donne est effectivement celui d'un œil neuf. Ou disons plutôt : d'yeux neufs... Ce « nouveau regard », c'est d'abord celui des collectivités. Ici même, en France, leur rapport

avec la sphère économique n'est ni ancien, ni naturel. « Elles ne sont pas chargées de créer de l'emploi, ni ici ni au Sud », a rappelé Bertrand Gallet, directeur général de Cités-Unies France, au cours du débat. Seulement voilà, « il y a eu une demande très forte des collectivités locales du Sud pour qu'on les aide à créer des emplois. Les collectivités locales françaises ont d'abord décliné, mais elles commencent à parler de pôles de compétitivité, de formation professionnelle. Elles apportent une valeur ajoutée basée sur les domaines de compétences qu'elles ont en France. » Cette évolution serait donc, au moins en partie, suscitée par les territoires partenaires. Mais elle ne se fait pas pour autant dans la légèreté. Ainsi, explique Farid Aouaichia, chargé de mission à la Communauté urbaine de Dunkerque, « travailler avec le matériau économique met [les collectivités territoriales] mal à l'aise ». Or, « la coopération décentralisée peut [les] accompagner dans leurs

exportations et leurs relations internationales. Changer de paradigme n'est pas forcément vendre son âme au diable. »

Les collectivités sont aussi poussées dans ce sens par des acteurs dont l'irruption dans le giron de la coopération internationale est récent : les entreprises, qui elles aussi sont porteuses d'un nouveau regard sur cette coopération économique qui les intéresse à différents titres. « Les formes classiques de coopération décentralisée mises en place depuis plusieurs années ont montré leurs limites », estime ainsi Amal Chevreau, pour qui l'important est aujourd'hui de « développer le champ économique ». Elle voit là plusieurs enjeux – qu'elle situe prioritairement dans la zone Europe-Bassin méditerranéen. Il s'agit d'abord, selon elle, de construire « une alliance entre deux rives qui totalisent un milliard de citoyens et vont pouvoir peser dans la mondialisation », puis « d'intégrer les économies [de ces pays] et de donner plus de rôle à leurs



territoires et leurs entreprises», pour en fin de compte contribuer à « créer un nouveau modèle de développement » face aux urgences auxquelles nous sommes confrontés : la crise bien entendu, qui « touche le Nord et, moyennement, le Sud », mais aussi la nécessaire « transformation énergétique ».

### Des partenariats « donnant-donnant »

Par rapport à une action économique plus classique, les partenariats économiques à l'œuvre dans les actions de coopération reposent sur un principe de réciprocité, dont la définition varie néanmoins en fonction des types de coopération et d'acteurs impliqués.

Cela se mesure déjà à l'observation des zones d'intervention des uns et des autres. Plusieurs collectivités nord-pas de calaisiennes ont ainsi développé avec certains territoires brésiliens des partenariats mus par des caractéristiques socio-économiques partagées, héritées d'une histoire minière qui les rapproche naturellement. Là, explique Jo Dairin, « on est dans le sens d'une importation pour l'Europe, d'une exportation pour les Brésiliens ». Dans cette coopération, l'approche économique est même une dimension parmi d'autres – qui plus est, à envisager dans le long terme. Dans le court et le moyen termes, les retombées économiques réelles pour le territoire se limitent en effet à la création de quelques emplois dans le port de Dunkerque.

Cela n'est pas de nature à intéresser les entreprises, qui se tournent plus volontiers vers les pays du Maghreb où les perspectives d'intérêts partagés sont plus étoffées et plus directes. Pour elles, l'Afrique du Nord suscite en effet un intérêt qui se fonde sur des possibilités d'échanges profitant rapidement

aux deux parties. « Il faut faire des affaires ensemble des deux côtés, affirme Jo Dairin. S'il n'y a pas un intérêt économique de part et d'autre, ça ne dure pas ». Et, poursuit-il, « les partenariats d'entreprise à entreprise sont le meilleur et le seul moyen de travailler ensemble dans ces pays-là ».

C'est là qu'interviennent les collectivités territoriales, expérimentant un rôle nouveau que les entrepreneurs français apprécient. « On a démarché à l'export mais c'est toujours difficile pour les TPE-PME locales de partir seules », selon François Lavallée, qui dirige une entreprise de construction de terrains de football. Aussi, reconnaît-il, « je n'aurais jamais été en Algérie si la Communauté urbaine de Dunkerque n'avait pas organisé ce déplacement. (...) Partir et s'adosser sur un acteur public, ça rend les choses plus faciles. Ça sécurise et on est pris plus au sérieux pas les gens qui nous accueillent. On a une caution de l'acteur public ». Il voit dans cette démarche conjointe un rôle « complémentaire » des deux parties, le public et le privé, qui participe d'une autre forme de « donnant-donnant ».

### Quelle coopération ?

Les acteurs publics comme privés (entreprises et associations) s'accordent sur le fait que l'économie est aujourd'hui l'un des principaux défis de la coopération entre pays « du Nord » et « du Sud ». Les chemins empruntés, en revanche, sont divers, et ils suivent des démarches qui ne le sont pas moins...

Ainsi, les entreprises de l'économie sociale et solidaire, que représentait Alain Tredez, s'inscrivent dans une logique d'intervention quelque peu en décalage avec les entreprises de forme plus classique. « On porte une autre vision, alternative,

militante, non-marchande, de l'économie », soutient-il d'emblée, en soulignant notamment, à l'inverse du sens habituel des échanges, les apports du Sud dans certaines initiatives d'économie solidaire portées sur notre territoire : tontines, jardins partagés, circuits courts, valorisation des échanges directs et non-marchands, sont autant d'exemples introduits ici à partir de projets menés là-bas. Et cela, insiste-t-il, n'est pas anecdotique, puisque « 20% des emplois en France, aujourd'hui, relèvent de l'économie solidaire » et que, loin d'être « des pratiques de survie, ce peut être des pratiques joyeuses d'auto-production ! » Le lien avec les pays en développement s'opère d'une autre façon encore, grâce à la finance solidaire. Celle-ci désigne un ensemble de pratiques qui, par le biais de placements citoyens dans des produits financiers générant peu de profits, permettent de financer des initiatives au Nord (dans le domaine des énergies renouvelables notamment) et des projets de développement au Sud. « Un juste retour des choses », conclut Alain Tredez.

Si l'économie sociale et solidaire est bien porteuse de l'ambition de créer de la richesse, celle-ci demeure le fruit de démarches par essence collectives, et représente un moyen plus qu'une fin en soi.

Dans une acception plus entrepreneuriale, la conception de la coopération est différente puisque la création de richesse est le but ultime. « On ne doit pas faire preuve de solidarité et d'aide avec ces pays, revendique Jo Dairin. Ils doivent se prendre en main, avec nous. » La coopération, alors, apparaît bien dans les processus mis en œuvre, mais découplée de la notion de solidarité. La dimension humaine est en revanche reconnue par tous les acteurs. « Quand on parle de coopération économique, on ne

*parle pas d'échanges économiques froids, de concurrence. On veut une relation partenariale », insiste Amal Chevreau, pour qui la dimension économique « n'entrave pas les relations interpersonnelles, présentes au départ. Il y a d'abord les rencontres, puis les relations économiques. » Jo Dairin le confirme : « la rencontre se fait comme ça et continue sur d'autres domaines. Ça va dans l'intérêt des deux pays et des citoyens des deux pays. »*

Quels changements cela induit-il du côté des collectivités ? Sans doute ont-elles un rôle clé à jouer dans l'identification de territoires potentiellement partenaires de ces nouvelles coopérations – qu'il s'agisse de pays du Sud ou de pays européens. A ce titre, Jo Dairin, depuis le poste d'observation que lui octroient ses attributions à la Communauté urbaine de Dunkerque, attire l'attention sur l'inspiration que peuvent fournir un pays voisin comme la Belgique. « Les Flamands sont parmi les plus grands commerçants du monde. Le pays émergent, c'est nous. On n'a rien à leur apprendre. L'entrepreneuriat c'est là-bas, pas chez nous. » Les collectivités sont donc probablement les mieux placées pour mesurer les pratiques comme les

évolutions qui se produisent à l'étranger, à travers les échanges institutionnels entre collectivités ou les projets qui peuvent être mis en œuvre conjointement avec ces pays. Malgré tout, il est difficile de concevoir qu'après plusieurs décennies d'une coopération décentralisée active dans de nombreux domaines, leur périmètre d'action consiste désormais simplement à faciliter l'implantation à l'étranger d'entreprises du territoire – quand bien même les retombées pour ce territoire seraient fructueuses en termes de création d'emplois ou de richesse. Dans tous les cas, la coopération économique n'oblitére par leur légitimité à rester présentes dans d'autres domaines comme la culture, l'aménagement du territoire ou le renforcement institutionnel. « Avec la régionalisation qui s'ouvre dans plusieurs pays tels que le Maroc, suggère Amal Chevreau, les collectivités territoriales françaises, qui ont une expérience de la gestion des territoires, ont certainement des acquis à transmettre. » D'une certaine manière, les collectivités restent les vigies des expériences menées ailleurs, et peuvent suggérer d'autres passerelles entre la coopération économique et d'autres secteurs.

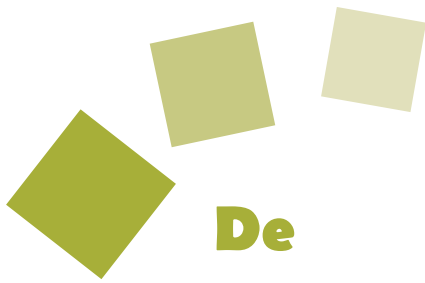
## De nouveaux espoirs

Cette vision d'une coopération économique impliquant des acteurs variés, ici et au Sud, contient les germes de nouveaux possibles, que ce soit ou non dans le champ de l'économie sociale et solidaire, qui constituent des alternatives face à la mondialisation telle qu'elle a été menée jusqu'ici – face aussi à la crise. C'est d'abord une question d'échelle. « L'économie financière est le fait de multinationales, rappelle Amal Chevreau. Les PME-PMI ne sont pas concernées, elles sont même un rempart contre ce qui se passe avec la finance dans les échanges économiques mondiaux. » En ce sens, note Alain Tredez, « les entreprises de l'économie sociale et solidaire sont une composante des PME. On cherche la complémentarité dans les réalisations. » Diabi Gandega, chef d'entreprise, insiste sur le fait que « même dans ce secteur, les PME et TPE doivent créer de la richesse, pour créer des emplois ». Mais, ajoute-t-il, « après les projets collectifs, il faut arriver aux projets individuels pour motiver les gens. Il y a une complémentarité entre développement solidaire et entreprises individuelles. »

Ces nouveaux espoirs rejoignent aussi l'idée d'inaugurer un – voire des – nouveau(x) modèle(s) de développement, fondés moins sur la compétition que sur la complémentarité. Mais cela passe par un échelon européen, encore insuffisamment travaillé, qu'il est nécessaire d'investir de façon plus systématique, aussi bien pour des échanges entre les pays du continent, que pour être présent de manière plus cohérente et mieux coordonnée sur les autres continents.

Quelles que soient les voies choisies par les uns et les autres, résume Alain Tredez, « créer des richesses passe par des relations humaines », c'est-à-dire, précise Amal Chevreau, « de la relation personnelle, de l'échange, de la garantie, de l'intérêt partagé ».





# Plénière

## De nouvelles pratiques des acteurs des territoires

Le Nord-Pas de Calais, par le dynamisme de ses acteurs, joue un rôle actif dans le repositionnement – le renouvellement – de la coopération décentralisée. En s'insérant dans le jeu économique, les acteurs de la région contribuent par la pratique à la naissance d'une coopération économique originale, tant dans les projets et thèmes d'actions que dans les processus à l'œuvre.

Sans doute le tableau n'est-il pas aussi uniforme que peuvent le laisser apparaître les initiatives présentées durant cette deuxième session en plénière. Mais les intervenants ont suggéré un mouvement déjà bien ancré, appelé à prendre de l'ampleur et à faire école. Les approches retenues, les types de projets et les démarches élaborés face aux attentes exprimées, sont les principales questions abordées par les quatre intervenants.

### INTERVENANTS

Pascal Codron Directeur du Groupe ISA (Institut d'enseignement supérieur, de recherche et d'expertise spécialisé dans l'agriculture, l'agroalimentaire, l'environnement et le paysage) à Lille  
Patrick Dargent Administrateur du Réseau Entreprendre international  
Geneviève Sevrin Directrice adjointe des Partenariats internationaux et régionaux au Conseil régional du Nord-Pas de Calais

Christian Traisnel Directeur du CD2E (Centre expert pour l'émergence des éco-technologies, au service du développement des éco-entreprises)

### L'économie à travers un nouveau prisme

Collectivités, entreprises, associations agissent de plus en plus souvent dans le sens d'une coopération plus équilibrée entre les partenaires, où l'on essaye de parler, de penser, non plus en termes d'« opérateur » et de « bénéficiaire », mais de relation partenariale égalitaire et partagée. « On est passés de la

*charité à des partenariats "entre adultes consentants" basés sur des questions de développement local », annonce Geneviève Sevrin. Chose intéressante, cette « coopération rénovée » doit donc aussi servir le territoire de manière directe. « La finalité, souhaite-t-elle, est de créer du développement local et de la richesse sur le territoire ici, mais que les populations locales là-bas puissent se développer ».*

Le temps de la solidarité, du généreux élan Nord-Sud, n'est sans doute pas encore révolu, mais l'évolution actuelle est décisive, irréversible. Dorénavant, la coopération décentralisée a aussi « vocation à créer les conditions d'un développement économique dans l'ensemble des régions partenaires ». Pour que cela soit effectif, poursuit-elle, « l'ensemble des partenaires doit évoluer. (...) Il faut passer à des logiques d'aménagement du territoire, de décentralisation », dans lesquelles chaque acteur doit dialoguer avec tous les autres, toutes divergences

culturelles mises à part ou, au contraire, utilisées dans une optique d'intérêt général. « On est là pour faire bouger les lignes, pas pour faire du "business as usual" », estime Abdelkader Djeflat, responsable du Master en Ingénierie des projets de coopération à l'Université de Lille 1. Au-delà d'une nouvelle conception de la coopération économique, nous assistons, dans l'économie elle-même, à l'éclosion d'autres façons de faire qui donnent la priorité à l'humain et à la dimension relationnelle.

### Des projets institutionnels...

C'est en observant les projets élaborés par les uns et les autres que l'on mesure les avancées. Premiers concernés : les projets liés aux domaines de compétences des collectivités territoriales. Cité en exemple par Geneviève Sevrin, le Mali offre plusieurs champs de coopération possibles avec la Région Nord-Pas de Calais. Pays minier, il pâtit d'une exploitation désastreuse, non-soutenable, de



son or et de son uranium, dont les dividendes ne bénéficient pas à la population. La société civile souhaiterait se doter d'une institution du type ACOM (Association des communes minières), laquelle, en France, agit pour une meilleure prise en compte de la situation des bassins miniers et de leur population. Sur un autre plan, la région de Kayes exploite des ressources telles que le fonio ou la gomme arabique, qu'elle a le plus grand mal à valoriser économiquement faute d'infrastructures adaptées. Un schéma régional d'aménagement du territoire permettrait notamment la construction de routes, de voies ferrées, ou la transformation sur place de la matière brute. *« C'est une compétence que nous partageons et que nous voulons travailler ensemble, explique Geneviève Sevrin. Nous avons là un intérêt réciproque : travailler sur la décentralisation nous amène à revoir un certain nombre de modèles ou de solutions toutes faites. »*

Le cas du Brésil est différent. La coopération tissée entre la Région Nord-Pas de Calais et l'Etat du Minas Gerais pose des questions de reconversion des territoires, d'échanges universitaires, de mobilité des jeunes... Il s'agit davantage de créer *« les conditions d'un développement économique gagnant-gagnant »*, juge-t-elle. Dans un cas comme dans l'autre, *« la coopération décentralisée apporte un cadre, elle prépare le terrain et permet des dynamiques et des synergies. (...) Dans le cadre de nos coopérations décentralisées, c'est autour de ces compétences que nous travaillons. Cela nous amène à accompagner la collectivité partenaire sur ses compétences et la façon dont elle les exerce. »*

#### ... et des initiatives privées

Autres acteurs, autres projets.

Créé en 2001, le CD2E (Centre expert pour l'émergence des éco-technologies, au service du développement des éco-entreprises) s'emploie à développer le secteur des éco-activités, des éco-entreprises et des solutions pour l'environnement. Assimilé à un cluster, ou pôle de compétence, il regroupe différents acteurs (des élus aux chercheurs, en passant par les entreprises – y compris de l'économie sociale et solidaire) et s'intéresse aujourd'hui aux échanges de cluster à cluster – ou de groupe de filière à groupe de filière. Le CD2E signe dans ce cadre des accords avec des territoires à l'étranger, tel que le Minas Gerais au Brésil. *« Ces accords, explique Christian Traisnel, répondent à une interrogation que l'on se pose : comment peut-on aider à créer un cluster ? »*. Et ce qui est intéressant, c'est que *« la demande initiale est "comment aider tel secteur", tandis que « la collaboration économique est, elle, une conséquence »*.

La logique est la même pour l'association Entrepreneurs en Afrique. S'appuyant sur le constat d'un sérieux problème d'emploi en Afrique, elle a lancé en 2009 un programme d'appui à création d'entreprise basé sur l'idée de rapprocher les porteurs de projets, là-bas, avec les écoles d'ingénieurs ici, afin d'accompagner les premiers au plan technique à travers la mise à disposition de l'expertise des personnels des laboratoires et des étudiants. Pour autant, *« ce n'est pas que du transfert de technologie », précise Pascal Codron. La philosophie du programme est de « travailler avec les matériaux trouvés sur place, d'adapter les techniques aux conditions locales », avec à la clé une ouverture interculturelle intéressante : « ça nous oblige à prendre mieux conscience des*

*réalités et contraintes du Sud »*. Le volet financier, qui n'est pas au cœur de la démarche, interviendra tout à la fin du processus, une fois les projets véritablement sur les rails, au moment de la création de l'entreprise.

Le Réseau Entreprendre international, issu d'un premier réseau créé dans le Pas-de-Calais avant d'essaimer ailleurs en France, puis en Europe (Belgique, Italie, Suisse) et au Maghreb (Maroc et Tunisie), vise lui aussi à accompagner les porteurs de projet localement. *« Pour créer des emplois, il faut créer des employeurs »,* explique Patrick Dargent. Pour cela, 3600 chefs d'entreprises s'engagent bénévolement dans l'accompagnement de porteurs de projets afin de les aider à créer leur entreprise. *« L'idée est qu'il est d'abord important d'accompagner les hommes qui créent les entreprises, et non les entreprises »*. Dans le même esprit, le prêt d'honneur éventuellement octroyé (abondé par des partenaires publics et privés) sera *« donné au lauréat, pas à son entreprise »*. L'engagement des chefs d'entreprises représente 55000 heures par an dédiées à l'accompagnement des futurs entrepreneurs, créant ce que Patrick Dargent appelle une *« citoyenneté des chefs d'entreprises »* qui bénéficie aussi bien aux créateurs ou repreneurs de PME qu'aux territoires où ils sont implantés. L'ensemble des associations locales, indépendantes les unes des autres mais partageant le même nom et les mêmes valeurs, se retrouvent au sein du Réseau Entreprendre international, qui encourage, partout où émerge un intérêt pour cette démarche, la création de réseaux d'accompagnement en local, par des locaux. De ce fait, les relations entre les associations françaises du réseau et les associations à l'étranger ne sont qu'une conséquence induite.

## Nouvelles attentes et autres démarches

Une évolution déterminante apparaît dans ces projets récents : la dimension économique, pour importante qu'elle soit, n'est pas au cœur de la machine. Les attentes exprimées sur le terrain sont bien entendu d'ordre économique, mais aussi d'ordre organisationnel et, tout autant, humain. « *Les entrepreneurs, en Afrique notamment, ont besoin d'un relais en local pour se former, avoir des partenariats à tous niveaux* », selon Gilles Béville, président de l'ATES (Association pour le tourisme équitable et solidaire), qui prône le « *renforcement des centres de ressources* » – des espaces dont la coopération décentralisée peut tout à fait accompagner le développement, souligne Geneviève Sevrin. A ce propos, Christian Traisnel précise que « *dans les accords de partenariat avec la Tunisie et le Maroc, [le CD2E] crée des centres de ressources pour de l'information, de l'aide* » sur des questions très techniques telles que « *l'analyse en cycle de vie, l'écologie industrielle...* ». Car, insiste-t-il, « *les gens sont en attente d'échanges qui ne sont plus du "marchand-marchand". Où que ce soit, on n'est pas dans du commercial mais dans la demande de partage d'expériences.* »

C'est là un point essentiel de cette nouvelle donne, où ces nouvelles attentes rejoignent de nouvelles manières de faire. La première démarche est avant tout une démarche d'écoute. « *La coopération, estime Abdelkader Djeflat, c'est être à l'écoute des besoins et répondre à des demandes inédites* », dans une vision qui est celle d'un « *partage des connaissances, d'aider à développer des compétences qui vont ensuite s'autonomiser* ». Une belle ambition qui repose sur les relations humaines. Pour Michel

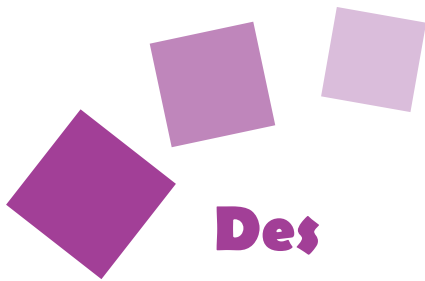
Pernot du Breuil, directeur de la SCIC Sens (Solidarités Entreprises Nord-Sud) qui intervient dans l'entrepreneuriat social au Bénin, « *il y a un investissement énorme en termes humains. (...) Développer les ressources, les capacités, le relationnel, est un travail énorme et déterminant* »... mais aussi enthousiasmant ! « *Qui est gagnant ?* » interroge Patrick Dargent, qui livre aussitôt sa réponse : « *C'est du "bonheur au black" ! Et le plaisir est d'autant plus grand que l'efficacité est réelle.* »

Cette démarche ne profite pas qu'aux partenariats entre Nord et Sud car il y a, en particulier grâce à l'action des collectivités, une « *opportunité d'associer les acteurs d'un territoire dans leur diversité, ce qui crée la capacité, l'avantage, l'opportunité d'emmener des partenaires sur des projets partagés* ». Et ailleurs, au-delà du territoire régional ? Puisque les collectivités territoriales s'engagent pleinement sur ces questions, le Conseil régional de Bretagne formule, par la voix d'Alain Yvergniaux, son conseiller pour les affaires européennes et internationales, une conclusion en forme d'ouverture. « *Le Conseil régional de Bretagne a un partenariat avec huit pays*

*d'Afrique de l'Ouest. (...) Nous voulons créer un entrepreneuriat qui crée du développement endogène. Grâce à un centre de formation pour entrepreneurs ouest-africains, cent entrepreneurs ont été reçus depuis trois ans, avec parmi eux des pépites de talents. Ce sont des projets individuels qui vont démarrer. Mais après ? Vont-ils trouver l'environnement qui va leur permettre d'utiliser leur potentiel ? De ce fait, autant les Régions doivent travailler en autonomie, autant aller chacun de son côté pour créer les mêmes choses là-bas, des centres de formation par exemple, est inutile. Nous sommes mus par les mêmes valeurs et objectifs, n'a-t-on pas intérêt à mutualiser les efforts communs ? »*

Parmi les pistes esquissées lors de cette plénière, cette dernière ne sera sans doute pas la plus évidente à concrétiser. Mais cette question de la cohérence entre les projets des différents acteurs engagés dans la coopération est cruciale. Il faut espérer que, quel que soit le temps que cela prenne, cette suggestion ne reste pas lettre morte. Elle laissera au moins à chacun le temps d'avancer et de mener ses propres expériences, dont pourront être tirées des leçons qui bénéficieront à tous...





## **Des institutions au service du développement économique des territoires**

### **L'Agence Française de développement (AFD)**

L'AFD est l'héritière de la Caisse centrale de la France Libre créée par Charles de Gaulle le 2 décembre 1941 à Londres. Chargée, à la fin de la guerre, du financement du développement de l'Outre-mer, elle évolue de nouveau en 1958, après l'indépendance de nombreuses colonies, et perd ses missions monétaires. C'est en 1998 qu'elle devient, au terme de la réforme de la coopération française, l'Agence française de développement. Elle est aujourd'hui l'opérateur pivot de l'aide au développement française.

Bénéficiant du double statut d'Etablissement public industriel et commercial (EPIC) et d'Institution financière spécialisée, elle agit en étroite collaboration avec ses ministères de tutelle : le ministère des Affaires étrangères et européennes, le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, le ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration. Ses trois mandats sont la lutte contre la pauvreté (Objectifs du millénaire pour le développement), le soutien à la croissance économique, et la protection des biens publics mondiaux (lutte contre le réchauffement climatique, préservation de la biodiversité et lutte contre les pandémies). Elle est présente dans 60 pays, principalement en Afrique, mais elle souhaite développer son ancrage en Amérique latine, en Asie et dans le monde arabe. Le développement économique est au cœur des interventions de l'AFD et de ce qu'elle souhaite mettre en place avec les acteurs de la coopération décentralisée.

#### **Des partenaires et des projets multiples**

L'AFD travaille avec les Etats, les collectivités locales, les entreprises publiques et privées, les organisations non-gouvernementales. Elle cherche non pas à créer de l'emploi, mais à créer des conditions favorables à l'emploi. Il ne s'agit pas

#### **Bénédicte Weyl, Chargée des relations avec les collectivités**

non plus de soutenir des projets de petite échelle : pour ce faire, elle passe par des partenariats avec des associations. En 2010, l'AFD a engagé 6,8 milliards d'euros, dont près du tiers étaient consacrés à des projets en Afrique subsaharienne. Elle travaille en contact direct avec les collectivités locales, sans passer par les Etats. L'appui à celles-ci représentait un milliard d'euros d'engagements en 2010, dont 200 millions d'euros en subventions et le reste en prêts – l'objectif étant d'aider ces collectivités à avoir leurs ressources propres. En 2010, ses engagements financiers concernaient en particulier les infrastructures et le développement urbain (35 %), le secteur productif (25 %) l'environnement et les ressources naturelles (18 %).

#### **Des sillons à creuser avec les collectivités**

De plus en plus, l'AFD travaille avec les collectivités locales françaises et les autres acteurs de la coopération décentralisée. Ensemble, ils collaborent actuellement sur une centaine de projets. L'AFD souhaite développer ces collaborations dans certaines régions qu'elle aimerait investir davantage (Amérique latine, Asie et monde arabe), sur des projets d'ordre économique, ou liés aux ressources humaines (soutien à l'emploi, formation professionnelle), ou encore touchant au développement des infrastructures (notamment eau, électricité, transports). Elle travaille ainsi avec des Agences de l'eau ou des Syndicats des eaux. En revanche, il existe encore peu de collaborations sur l'électricité.

<http://www.afd.fr>



# tations

## La délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)

La DAECT définit et met en œuvre la stratégie de soutien du ministère des Affaires étrangères et européennes à la coopération décentralisée (appels à projet, fonds géographiques paritaires). Elle met en œuvre cette stratégie en complémentarité avec l'action de l'ensemble des partenaires (animation du dialogue avec les collectivités et leurs associations, animation de groupes de travail favorisant une approche partagée, développement des partenariats mutualisant notamment avec les opérateurs...).

La DAECT définit et met en œuvre, en concertation avec les ambassades, des stratégies géographiques de développement des coopérations décentralisées, notamment dans les pays où les collectivités territoriales françaises sont peu ou pas présentes. Elle fournit également des services d'information, d'analyse et de conseils aux collectivités engagées à l'international, met en place des outils de communication facilitant la concertation et la coordination, et contribue à l'élaboration des textes juridiques et à l'amélioration des modalités d'exercice de la coopération décentralisée.

### Servir la coopération décentralisée

Au plan pratique, la DAECT met en place des outils favorisant la mise en cohérence et la mutualisation (assises bilatérales, portail de la coopération décentralisée, atlas français de la coopération décentralisée, plateforme tourisme solidaire), ainsi que des outils favorisant le développement des coopérations décentralisées (bourses-projets en ligne).

Il existe aujourd'hui en France environ 4000 coopérations décentralisées, réparties dans 150 pays. Cette coopération est en train de passer de la solidarité à une dimension économique plus marquée. Par rapport au jeu économique

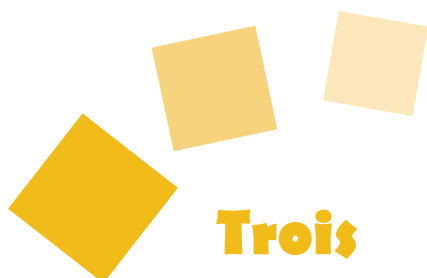
**Jean-Claude Lévy,**  
Conseiller spécial du Délégué  
pour l'action extérieure  
des collectivités territoriales

classique, elle favorise davantage un rapport gagnant-gagnant. En outre, la coopération décentralisée a résisté à toutes les crises.

Sur le fond, le développement durable est en train d'émerger dans tous les domaines, et prend une place de plus en plus importante dans les demandes que reçoit la DAECT. De ce fait, la coopération décentralisée est en train de devenir peu à peu un vecteur de développement durable. S'inscrire dans le développement durable suppose une démarche de planification – ce que la Région Ile-de-France a réalisé en coopération décentralisée avec la ville de Hanoï (Vietnam) pour la construction de son métro.

La DAECT s'efforce, avec les groupes pays de Cités-Unies France, de rendre lisible cette coopération décentralisée dans sa diversité.

<http://www.diplomatie.gouv.fr>



## Trois filières économiques

### AGRICULTURE

#### ANIMATION

Bruno Guermonprez Enseignant-chercheur  
à l'Institut supérieur d'agriculture de Lille

#### Contextualisation

En l'espace de 50 ans, l'agriculture a connu des mutations importantes. A partir des années 1950, avec la capitalisation des exploitations, la productivité du travail a augmenté. L'agriculture a peu à peu été intégrée dans les filières alimentaires. Les prix ont diminué, le nombre de travailleurs agricoles également. Parallèlement, une partie importante de la chaîne de valeur a échappé aux paysans. Auparavant, l'agriculteur touchait 70 % de la valeur finale, contre 10 % seulement à présent. Le nombre d'actifs a diminué, et la productivité augmenté. Cette agriculture productive se concentre dans les zones à faible coût de travail et de foncier.

On dénombre aujourd'hui trois types d'agricultures : familiale (modèle traditionnel), de firme (capitaliste), de subsistance (pays du Sud). Mais de plus en plus, on entend une voix favorable à une agriculture pluri-active et territoriale. Comment accompagner l'agriculture et les agriculteurs, au Sud, pour créer une chaîne de valeur et passer à une agriculture pluri-active et territoriale ?

Vont suivre quatre témoignages d'expériences et de bonnes pratiques : Elevages sans frontières, Fair Trade Lebanon, la SIDI et le Conseil régional de Bretagne.

#### « Les filières d'élevage et de transformation fromagères »

##### **Elevages sans frontières (ESF)**

**Alexis Moreau – Chargé de programmes Afrique**

Coproduire du développement est essentiel, mais la composante économique doit être au service de la composante humaine et culturelle : c'est l'état d'esprit d'Elevages sans frontières, créé à Wasquehal (près de Roubaix) il y a dix ans. L'objectif de l'association Elevages sans frontières est d'aider les familles rurales dans les pays en développement (principalement en Afrique de l'Ouest et en Europe de l'Est) à améliorer leur autonomie

alimentaire et économique.

Le projet de l'association est de permettre le développement d'une activité d'élevage – qui, avec l'agriculture, peut contribuer à résoudre trois problèmes : la souveraineté alimentaire, l'accès à l'emploi et la création de richesse. En agriculture, les opportunités comme les marges de progrès sont importantes et accessibles.

L'association cherche à enrichir l'alimentation des bénéficiaires auprès desquels elle intervient, à susciter des activités génératrices de revenus et à permettre l'accomplissement personnel des bénéficiaires. Pour cela, elle

intervient auprès d'exploitations familiales paysannes capables de surmonter un certain nombre de défis, et au final d'assurer une part non négligeable de la production agricole des pays concernés. Concrètement, ESF commence par vérifier la cohérence du projet d'élevage qui lui est soumis. Si les conditions sont remplies, le projet est ensuite lancé. L'association prépare alors l'exploitation à démarrer l'activité et à accueillir les animaux. Après un an, elle distribue les animaux (poules, chèvres, lapins...) aux familles bénéficiaires du projet, qui s'engagent à les rendre dès qu'elles le pourront. ESF suit le développement l'élevage jusqu'à trois ans, le temps pour l'activité d'accéder à l'autonomie. Elle peut éventuellement fournir un accompagnement pour des activités annexes, notamment de transformation (fromage) et de vente.

A titre d'exemple, ESF est présente au Sénégal, dans la région de Matam, où la problématique du lait est très importante. Le lait frais dépend en effet des troupeaux du pastoralisme, ce qui rend très aléatoires les possibilités d'achat et induit l'importation de lait en poudre. ESF a rencontré un groupement urbain qui cherchait à devenir moins dépendant des producteurs de lait peuls, et l'a appuyé sur l'élevage de vaches et sur une activité de transformation (lait caillé). Depuis, plusieurs laiteries se sont lancées dans l'aventure, en milieu rural. Avec elles, l'association réfléchit à d'autres types de produits qui puissent être accessibles aux consommateurs ruraux. Ce projet est mené en partenariat avec le Conseil régional du Nord-Pas de Calais.

Au Bénin, ESF travaille avec des producteurs de lapins, en partenariat avec une association ayant des marchés urbains. avec pour objectif d'en tirer une certaine innovation agricole. Au Maroc, l'association soutient le développement de petits élevages de chèvres laitières. La fromagerie qui a démarré il y a deux ans est gérée de façon indépendante par une coopérative depuis 2010. Si elle n'est pas encore rentable, au moins a-t-elle atteint l'équilibre. Au bout d'un certain temps, l'appui de l'association s'arrête. Elle mesure plus ou moins facilement la plus-value qu'elle apporte : si cela est relativement facile avec les pays d'Europe de l'Est, ça l'est moins ailleurs. Elle reste avant tout attachée à des indicateurs qualitatifs tels que le ressenti de la personne. Il lui importe par-dessus tout de travailler à l'échelle de l'individu. Dans cette optique, il est de la responsabilité des personnes qui travaillent sur le terrain de vérifier si les bénéficiaires se développent effectivement au plan personnel.

<http://www.elevagessansfrontieres.org>

**« La structuration de groupements de producteurs »**  
**Fair Trade Lebanon (FTL)**  
**Benoît Berger – Directeur des projets**

Le projet a démarré en 2006, dans un contexte national difficile, marqué par de très fortes disparités entre les régions, une absence de stratégie nationale coordonnée pour lutter contre la pauvreté, une multitude d'interventions étrangères non coordonnées, un taux élevé de chômage non indemnisé, un exode rural et une

très importante migration des jeunes hors du pays. Par ailleurs, les collectivités territoriales ont peu de prérogatives et de compétences reconnues. Ainsi, leurs possibilités de contribution à l'aménagement du territoire sont quasi nulles.

L'agriculture libanaise concerne 23 % de la population active, mais seulement 4,3 % du PIB (et cette part diminue) : on s'approche donc d'une agriculture de subsistance. On observe également un phénomène d'urbanisation de la population, dont 10 % vit désormais à la campagne. S'il existe 215 000 hectares de terres exploitées, 53 000 hectares de terres cultivables ont été abandonnées, signe que ce secteur est actuellement fui par les Libanais car ce n'est pas un secteur d'enrichissement (la plupart des agriculteurs ont une activité complémentaire, et 63 % d'entre eux gagnent la moitié du revenu minimum libanais. Aussi le Liban est-il dépendant des importations au plan alimentaire (+23 % en 10 ans). Ce pays, riche en eau et en plaines fertiles, importe 80 % de son blé.

Des Libanais ont donc lancé une initiative de commerce équitable fondée sur une intuition : donner aux gens le moyen de développer leur savoir-faire personnel, à travers des coopératives familiales. Fair Trade Lebanon (membre de la World Fair Trade Organization) est le premier acteur de commerce équitable au Liban. Il vise à fédérer l'ensemble des acteurs intéressés. De nombreuses petites exploitations en sont déjà membres. Mais le marché du commerce équitable au Liban connaît des difficultés. Une raison essentielle à cela : dans les autres pays, le commerce équitable s'est mis en place autour de matières premières transformées dans les pays de consommation, or le Liban n'a

pas de matières premières à fournir – ou pas, en tout cas, à des niveaux permettant d'exporter. En revanche, il dispose de savoir-faire importants en transformation, et recherche donc des filières à haute valeur ajoutée. Cette approche, inhabituelle dans le secteur du commerce équitable, dérange notamment les importateurs. De plus, les coûts de main d'œuvre sont relativement élevés, et donc les produits transformés beaucoup plus chers.

Parmi les produits cultivés et transformés au Liban, citons : les câpres (dans la Bekaa), la vigne (en reconversion après le pavot et le chanvre, dans la Bekaa centrale), les graines et blés concassés (plus loin dans la Bekaa), les fruits pour confitures, sirops, fruits séchés (Mont Aron), ou encore le produit phare que représente l'huile d'olive.

Une stratégie commerciale a été développée avec la France et le Canada, et plus récemment dans les pays du Golfe et sur les marchés libanais. L'enjeu est que ces produits continuent d'être achetés par les importateurs, tout en répondant aux exigences internationales (certifications commerce équitable / bio). Pour cela, FTL accompagne les producteurs dans la diversification ainsi que dans un travail de sensibilisation auprès des consommateurs libanais.

Les retombées se mesurent sur différents axes, aux plans tout à la fois qualitatif (lutte contre l'exode rural, création d'emplois, lutte contre la désertification, remise en culture de terres abandonnées, valorisation de savoir-faire traditionnels adaptés au marché européen) et quantitatif (accroissement des revenus jusqu'à 350 \$ mensuels, 50 produits référencés, chiffre d'affaires de 600 000 \$ sur les cinq années cumulées et malgré un coup de frein ces derniers

temps). Un regret/frein persiste : le commerce équitable demeure limité aux forts pouvoirs d'achat et à un noyau de militants convaincus.

<http://www.fairtradelebanon.org>

*« Le développement de coopératives de caféiculteurs au Pérou par la formation, le crédit et l'actionnariat solidaire »*

**SIDI (Solidarité internationale pour le développement et l'investissement)**

*Laurent Chéreau – Responsable de la communication*

Société privée, la SIDI est une entreprise capitalistique et un outil d'investissement. Son but est d'accompagner les partenaires du Sud dans leurs projets économiques, en consolidant les organisations locales spécialisées dans l'offre de services financiers (micro-crédit) aux personnes exclues des circuits bancaires. C'est une chaîne de solidarité pour le financement.

La SIDI propose toute une série d'outils (épargne, produits-partage...) dont l'existence et le fonctionnement reposent sur des épargnants solidaires qui n'attendent aucun retour en termes économiques – c'est-à-dire que les actionnaires acceptent de ne pas se verser de dividendes. La valeur ajoutée peut ainsi être réinvestie au Sud. Cela permet de prendre des risques, et de les prendre avec les partenaires.

La SIDI privilégie deux idées. La première est d'intervenir là où la micro-finance est la moins bien desservie, c'est-à-dire en Afrique et en milieu rural, car actuellement 80 % de la micro-finance est réalisée en milieu urbain, où les perspectives sont moins aléatoires. Il est nécessaire pour cela de trouver des filières permettant de garder plus de valeur ajoutée localement. La

deuxième idée est d'aider à la mise en place de filières de commercialisation de qualité et plus pérennes. Il ne s'agit pas seulement de micro-finance, mais aussi de soutien à tout type de structure dont le bout de chaîne est orienté vers les petits producteurs.

C'est ainsi que la SIDI soutient des coopératives rurales sur les filières agricoles – en gardant à l'esprit qu'une structure doit être viable à la fois économiquement, socialement et institutionnellement.

Exemple de la Coopérative agricole de café (CAC) la Florida, au Pérou, qui collecte la production de ses membres, en assure la vente et partage les dividendes. Une caisse d'épargne et de crédit, Crediflora, a été créée en 2003. Elle compte aujourd'hui plus de 600 membres (dont des institutions) et permet de financer les campagnes de café, la diversification (petits commerces, cultures d'ananas, de bananes) ainsi que la création d'un centre de formation professionnelle en agriculture durable (dont le fonctionnement bénéficie de subventions du CCFD-Terre solidaire). Crediflora prête aujourd'hui de l'argent à des personnes non-membres de la coopérative.

Plus récemment est née une corporation nationale, Café Perú, qui regroupe plusieurs coopératives qu'elle appuie en termes de certification et de labélisation du café, de renforcement des capacités, de formation, ainsi que dans la capitalisation d'expériences et la diffusion de bonnes pratiques (diversification de la production). L'un des projets actuels est de développer le marché intérieur péruvien : on boit peu de café au Pérou, et celui que l'on boit est mauvais, d'où l'idée de vendre du café adapté au goût péruvien. Crediflora et Café

Perú sont aujourd'hui rentables. Elles ambitionnent désormais d'augmenter leurs fonds propres par le capital et l'investissement. La SIDI estime avoir grandi avec ces partenaires, et continue à essayer d'avancer avec eux – sur les questions sociales avec la CAC, et sur le développement de Crediflora. L'enjeu est de passer un cap et de changer d'échelle.

<http://www.sidi.fr>

*« Un partenariat entre producteurs africains de coton bio équitable et des entreprises textiles bretonnes »*

**Conseil régional de Bretagne  
Alain Yvergniaux – Conseiller pour les affaires européennes et internationales**

La Bretagne dispose de filières d'excellence, notamment dans les domaines agricole et agro-alimentaire. Trois projets structurants sont nés :

- L'aide à la structuration d'une filière de coton biologique et équitable au Niger, au Mali et au Burkina Faso. Une ONG Suisse a été choisie comme ingénieur de cette coopération, tandis que nous accompagnons la structuration de cette filière. 4 000 producteurs ont été accompagnés (formation, équipement, coût des certifications) en 4 ans. Nous avons en parallèle mobilisé les réseaux d'entrepreneurs textiles bretons comme Armor lux. Le marché mondial du coton bio est aujourd'hui en pleine expansion. C'est une filière de niche qui ne cherche pas à remplacer le coton traditionnel.

- La structuration d'un entrepreneuriat en Afrique de l'Ouest, avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Ensemble, nous avons créé un centre de formation à Dinard (Ille-et-Vilaine), qui propose chaque année deux sessions de formation pour 25 entrepreneurs africains ayant un projet abouti, suivies d'une



immersion dans une PME bretonne durant six semaines. Ce lien humain génère des projets d'entreprises communes.

● En 2011, nous avons monté un projet de structuration d'une filière maraîchère pour nourrir Ouagadougou (Burkina Faso). La Région Bretagne soutient ce lien entre production et commercialisation.

<http://www.bretagne.fr>

## Réflexion

### La place des grandes multinationales par rapport à ces projets

#### Laurent Chéreau - SIDI

La SIDI a participé à une augmentation du capital de Café Perú parce que Starbucks commençait à s'y intéresser de près. Or, les coopératives ont besoin de sécuriser leurs approvisionnements et ont pris peur. Nous avons la chance d'avoir des actionnaires qui nous laissent une grande liberté. L'enjeu n'est pas tant une affaire d'argent que

de capacité à réagir vite. Dans le cas de Café Perú, nous avons réagi rapidement et les actionnaires ont validé l'augmentation de capital a posteriori.

### Les politiques nationales en matière agricole

#### Marc Dufumier - Enseignant-chercheur à AgroParisTech

En Amérique latine, la réforme agraire a toujours butté sur les grands propriétaires et sur l'agriculture capitaliste. Dans les latifundia, on investit très peu à l'hectare. Cette agriculture extensive, qui a toutes les apparences du moderne, est une catastrophe. Dans l'agriculture familiale, les gens investissent pour mieux vivre de leur travail. Il existe des exemples réussis de réforme agraire : à Taiwan, en Corée du Sud, en Chine, au Vietnam... En contribuant à l'augmentation des niveaux de vie, elle a favorisé le début de l'industrialisation de ces pays. Les agricultures familiales sont partout les plus prospères.

## Conclusion

Cinq points clés caractéristiques ont été soulevés, qui sont cinq points clés de succès :

● Des projets de dimension moyenne qui prennent de l'importance, avec une dimension humaine d'interconnaissance.

● Un apport de capital extérieur indispensable, sous forme de prêt ou de don.

● Une assistance technique, un travail d'ingénierie qui s'appuie sur des savoir-faire traditionnels.

● La valeur ajoutée est en aval : produits de qualité transformés, élaborés, commercialisés.

● Tous ces projets ont abouti à une consolidation des organisations paysannes locales. Par ailleurs, La dimension entrepreneuriale est bien apparue à travers la formation, l'interconnaissance...

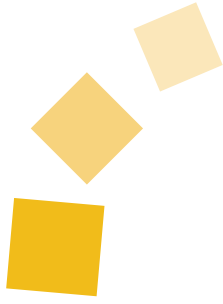
Ces projets grandissent. Mais il reste des questions :

● Il s'agit de produits d'exportation vers le Nord, d'où une concurrence avec de grandes sociétés multinationales.

● C'est bien, mais ça ne résout pas la question de l'agriculture vivrière dans une compétition de plus en plus dure. Il y a là une dimension géopolitique importante. Il faut obtenir un droit à la protection des pays les plus pauvres.

Sur la place des collectivités : ces projets sont vertueux et doivent être accompagnés, et les collectivités sont le bon niveau. Mais il faut aussi s'occuper de la dimension politique du pouvoir international.





## INNOVATION ET RECHERCHE

### ANIMATION

**Franck Tognini** Responsable du Master ISCI à l'Université de Lille 1  
et fondateur du réseau Vigi-Afrique

### Contextualisation

Aujourd'hui, l'innovation et la recherche technologique sont devenues les moteurs des nouvelles économies dans le monde. Cependant, il existe de grandes disparités d'accès, au sein même des pays occidentaux, et à plus forte raison entre pays du « Nord » et du « Sud ». Ces inégalités sont telles que l'on parle de fracture numérique, expression révélatrice des inégalités de développement à la fois locales et mondiales.

Le développement des activités industrielles et commerciales nécessite le plus souvent une maîtrise technique et technologique, en plus des capacités logistiques et financières. Faute de capacités d'investissement et de maîtrise des technologies, certains pays fournissent les matières premières à d'autres, qui les transforment en produits manufacturés avec davantage de valeur ajoutée et de donc de gains, avec comme conséquence une certaine dépendance technologique vis-à-vis des pays du Nord.

Il est donc nécessaire d'approfondir la coopération encore embryonnaire dans ce domaine, en y apportant des innovations et de nouvelles formes d'organisation telles que celles portées par les coopérations impliquant l'économie sociale et solidaire.

*« Soutenir financièrement les entreprises du secteur de l'énergie et la formation professionnelle des jeunes »*

**Schneider Electric**

**Christophe Poline – Directeur des investissements solidaires**

Un milliard de personnes dans le monde vivent sans électricité. Schneider Electric souhaite contribuer à réduire ce nombre. Plusieurs axes ont été développés en ce sens.

En partant du constat qu'un des principaux freins à l'accès à l'électricité, identifié par les acteurs du développement, est le manque de compétences locales pour l'installation, la maintenance et le bon fonctionnement des réseaux électriques, l'entreprise a lancé le programme bip-bop, destiné à accroître l'offre de formation professionnalisante dans les pays du Sud. Elle investit

également dans l'innovation, à partir de besoins et de moyens adaptés.

Il existe enfin un fonds d'investissement destiné à aider les PME du secteur électrique, notamment en Afrique et en Inde, à accéder aux capitaux, dans le but faciliter l'accès à l'énergie dans les zones rurales et péri-urbaines.

L'entreprise s'efforce en outre d'innover dans son mode de fonctionnement. Elle a ainsi investi au Sénégal pour la pose de panneaux solaires, avec une coopérative agricole. C'est une innovation très intéressante dans le partenariat et dans la conception du métier.

Schneider Electric innove également dans la maîtrise technique. Toujours au Sénégal, l'Université de Dakar dispose d'un centre de recherche sur les

énergies renouvelables, qui est à l'origine d'une entreprise de construction d'éoliennes, alliant ainsi recherche et production. Cela profite à la vie économique locale, les pales des éoliennes pouvant être réalisées par des artisans charpentiers. Il s'agit d'un produit en apparence rustique, mais très pensé.

L'innovation se fait aussi dans l'autre sens, puisque c'est dans le Sud que sont développées des solutions innovantes d'accès à l'énergie, répondant à des besoins identifiés là-bas, mais qui ensuite profitent à tous.

<http://www.schneider-electric.com>

*« Identifier et accompagner des talents d'entrepreneurs sociaux et solidaires au Nord et au Sud »*

**SENS (Solidarité, Entreprises Nord-Sud)**

**Michel Pernot du Breuil – Directeur**

L'entreprise SENS est une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) implantée en Picardie, dont l'objet est de promouvoir le développement durable et équitable de territoires du Sud et du Nord, par la promotion d'entreprises au service de l'Homme et de son environnement. Il s'agit



pour elle d'inventer un modèle économique visant à impliquer les différentes parties concernées, en privilégiant la proximité et l'ancrage territorial.

Suite à appel d'offre lancé il y a trois ans, SENS anime un programme de co-développement par l'économie (CoPiDES - Collines et Picardie développent l'entrepreneuriat solidaire) dans le département des Collines, au Bénin. Ce programme est mené en partenariat avec le Groupement intercommunal des Collines (GIC), qui rassemble six communes autour d'une charte, et qui est maître d'ouvrage de ce programme.

Grâce à ce programme, tout entrepreneur du département des Collines voulant développer un partenariat économique peut se présenter pour s'inscrire dans la démarche. Les petits producteurs dans ce département étant vulnérables, l'enjeu est de les faire passer de bénéficiaires à acteur, notamment en mutualisant les pratiques.

A l'inverse de la notion d'investissement, l'innovation cherche d'abord à servir le territoire, dans une optique de viabilité sociale et de durabilité du service. Le programme n'est pas focalisé sur la création d'emploi, mais sur l'émergence de micro-entrepreneurs. Il se crée ensuite un réseau de micro-entrepreneurs, qui permet, par la coopération, d'être compétitif ensemble. Le facteur clé de l'innovation est ici de « resolidariser » l'économie. On est dans le registre de la co-innovation et du « coopérer durable ». Il y a aussi une

recherche d'efficacité. On observe que les étudiants s'enrichissent beaucoup de ces expériences.

<http://www.solidarites-entreprises.org>

### **« Entreprises créées par des migrants et programmes d'appui aux filières »**

#### **GD Distri Elec et Solaire Diabi Gandega - Directeur**

Après avoir été magasinier, distributeur de matériel électrique puis directeur adjoint d'un groupe franco-belge, Diabi Gandega se lance en 2004 dans l'aventure de l'entrepreneuriat. Il devient chef d'entreprise en France. Son parcours a été facilité par son investissement dans le champ associatif. Il a été accompagné tout au long de son initiative.

Il est ensuite reparti au Mali pour contribuer au développement de la région de Kayes. En 2005, il y crée une entreprise en partenariat avec le GRDR. Puis des ONG lui proposent de travailler avec de jeunes techniciens en formation. Sept personnes sont formées aux nouveaux produits, et un partenariat naît afin de proposer autre chose qu'un simple entrepreneuriat classique : il y a un besoin de pérennité. Diabi Gandega met en place un contrat d'entretien des installations pour assurer la leur fonctionnement dans la durée. Ainsi, chaque fois qu'un parc important est installé, un jeune du village est formé à l'entretien du matériel en partenariat avec une association villageoise. Il devient le relais dans le village, et le matériel est envoyé chez lui. Il est évalué par la population tous les trois mois, et suivi pendant un an. Par ailleurs, un partenariat est établi en France avec des ONG, collectivités territoriales et lycée professionnel.

Plusieurs difficultés se sont posées. En premier lieu, le fait que la société ait été créée sur fonds propres alors qu'un fond de roulement est nécessaire. Comment trouver

des fonds ? Quelques structures ont accepté au plan technique et financier, mais aucun organisme financier n'a accepté de la soutenir. Lorsqu'en 2009, le GRDR l'informe de l'existence d'un prix décerné par la fondation Poweo à destination des entrepreneurs étrangers, ils montent ensemble un dossier visant à équiper les techniciens, sur place, d'une moto. C'est parce que la pérennité de l'action est assurée qu'il remporte le prix.

Diabi Gandega estime que le transfert du savoir-faire acquis par les migrants au Nord en direction des populations du Sud est très important.

<http://www.gddistri.com>

#### **Association GRDR**

#### **Pauline Casalegno - Coordinatrice Nord-Pas de Calais**

Le GRDR est une association dont le but est d'appuyer les initiatives des migrants qui, de plus en plus, portent des projets à caractère économique. Ce sont des initiatives lourdes à soutenir : difficulté à savoir où investir, manque de connaissance du territoire, difficulté d'accès à un soutien technique et financier... Les collectivités territoriales partenaires sont prêtes à les appuyer, mais ne savent pas comment se placer. Il existe un flou sur les compétences.

A partir de ce double constat a été lancé un projet d'appui au développement local par les diasporas. Concrètement, un diagnostic est réalisé aux échelles locale et régionale (au Sud), qui est ensuite validé par la population et les élus, puis restitué aux Osim (au Nord).

Il existe ensuite un dispositif technique et financier (pour le Sud ou les Osim). Cela s'est concrétisé, au plan technique, par la mise en place d'un centre de ressources et, au plan financier, par un plan de financement classique. L'idée

est d'amener les banques du Sud à faire confiance aux migrants, qui ne sont ni ici, ni là-bas. Une plate-forme de rencontre a été créée pour favoriser les échanges de pratiques.

Le souhait du GRDR est d'être une interface entre ici et là-bas, de se lier aux collectivités territoriales françaises, de fournir un appui par zone de coopération, de fédérer les forces d'un territoire et de créer du multi-partenariat.  
<http://www.grdr.org>

« *Développer des activités économiques dans le monde associatif sénégalais* »

**ASAO (Association du Sénégal et de l'Afrique de l'Ouest)**

*Mona Chasserio*

*et Valérie Schlumberger*

A l'origine cadre supérieur dans une grande entreprise à Dakar, Mona Chasserio abandonne tout pour s'investir auprès des populations pauvres. Elle crée d'abord en France l'association Cœur de femmes pour venir en aide aux femmes de la rue. Cette association accompagne plusieurs milliers de femmes. Dans la continuité de ce projet, elle crée ensuite l'association Unies vers'elles, en faveur des femmes en situation de grande précarité et de souffrance physique et psychologique au Sénégal. Son action passe par la quête du beau, de l'esthétique, pour retrouver la dignité. C'est un îlot de créativité dans les quartiers défavorisés de Dakar. Son envie a été « d'aller chercher l'autre dans son propre dépouillement », « d'aider à l'accouchement d'être ». Il faut « apprendre à être », et le métier suit.

L'association travaille avec des organisations issues des migrations pour appuyer une démarche de développement / production / vente de produits artisanaux. L'idée est de réinvestir les bénéfices dans les personnes et la production. L'association

croit beaucoup à l'échange, notamment de savoir-faire.

Par rapport à l'Occident, l'appréhension du temps en Orient est différente, on laisse couler les choses. Quand les Occidentaux viennent pour un projet en Afrique ou en Asie, ils sont désorientés par cette autre relation au temps. Il faut aussi comprendre la subtilité des gens : désapprendre pour pouvoir apprendre, aller chercher imaginaire de la personne. L'animisme est également très fort. Il est impératif de prendre en compte tous les paramètres. Pour être vraiment dans la justesse vis-à-vis des personnes en difficulté, il faut se plonger dans leur réalité. Le cœur dépasse le mental.

La qualité prône sur la qualité. Il est nécessaire de s'appuyer sur la richesse de quelqu'un, en individualisant chaque être et en rejetant l'idée de norme, de case. Le changement vient du bas, et non du haut. La loi, le respect du droit des enfants sont couplés à la dimension psychologique.

<http://asao.objectis.net>

« *Coordonner un projet économique transfrontalier* »

**Association ECOPAL**

*Hughes Denby-Wilkes -*

*Président*

**Communauté urbaine de Dunkerque**

*Yannick Vissouze, Directeur de l'économie et du tourisme*

Créée il y a dix ans sur le bassin dunkerquois, l'association Ecopal regroupe des acteurs industriels et institutionnels qui cherchent à réaliser des projets d'écologie industrielle. Ce réseau repose sur deux principes de base : la substitution (c'est l'économie circulaire : ce qui sort de l'activité de l'un peut être utilisé dans l'activité d'un autre) et la mutualisation.

Le projet est en l'occurrence de se mettre ensemble pour collecter les déchets. Les exigences étant

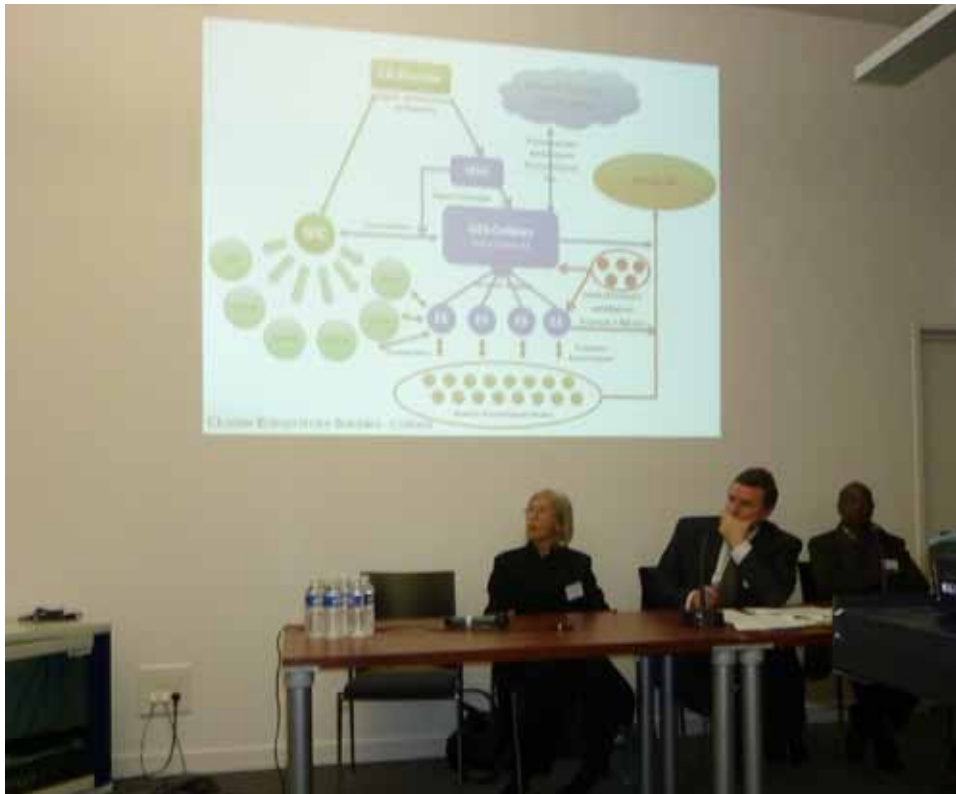
très fortes au niveau des normes européennes, Ecopal joue un rôle de facilitateur et non d'expert technique. Cela répond à la fois à une logique économique, à une exigence environnementale, et a posteriori à une logique sociale. Une dizaine de types de déchets sont ainsi collectés de façon mutualisée, et les déchets de papiers et de cartons sont recyclés gratuitement. Cela représente, pour 2010, une économie de 200 millions d'euros. Le projet est à présent de massifier les flux en vue de recréer de l'activité locale. Outre ses activités de mutualisation, Ecopal réalise des activités de formation et de sensibilisation à l'environnement, d'études (outils et diagnostics environnementaux), d'information (aux entreprises, collectivités locales, organismes spécialisés et particuliers). Elle met aussi en place des projets de récupération des eaux de pluie, d'optimisation des transports (plan de déplacement salarié), etc. Ecopal voit aussi un intérêt important à s'élargir dans une dimension transfrontalière (Belgique et Angleterre).

Elle participe au projet économique transfrontalier ACE (Answers to the carbon economy) qui, pour « répondre à cette économie du carbone », cherche des solutions pratiques et économiques à trois échelles : entreprise, réseau d'entreprises et parc d'activités. Cela pose des questions et des défis : comment faire, avec des réglementations différentes, pour travailler ensemble.

Ecopal est financé par ses 200 adhérents et par l'ADEME, l'Agence nationale de la recherche, la CCI Côte d'Opale, le Conseil régional, le Conseil général, la Communauté urbaine de Dunkerque et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

<http://www.ecopal.org>

<http://www.dunkerquegrandlittoral.org>



## Réflexions

### L'apport de la coopération décentralisée

**Franck Tognini – Université de Lille 1**

La coopération décentralisée apporte une nouvelle vision des choses. Les échanges réguliers, la logique de mutualisation, le partage d'expérience permettent un enrichissement des compétences territoriales. L'enrichissement mutuel est la voie d'avenir. L'expérience d'Ecopal est avant-gardiste. Si les collectivités territoriales jouent un rôle moteur, la structure est malgré tout très financée par ses adhérents. Cinq permanents y travaillent désormais.

### Innover et entreprendre entre Nord et Sud

**Guy Dequeker – CCFD-Terre solidaire**

L'innovation ne vient pas systématiquement du Nord. Voir l'exemple des panneaux solaires conçus dans le cadre d'un partenariat Sud-Sud, ou

des tontines perfectionnées dans le sens d'un système de mutualisation villageoise qui s'est propagé dans tout le Sénégal, car il est très efficace pour pallier la pauvreté rurale.

**Pauline Casalegno – GRDR**

Une des difficultés auxquelles se heurtent les migrants est d'être à cheval sur deux pays et, finalement, d'être étiquetés ni « d'ici » ni de « là-bas ». Cela rend les montages financiers très difficiles. Il est plus facile de travailler dans le cadre de la finance solidaire, car cela donne plus de marge de manœuvre.

### Faire connaître ces actions

**Franck Tognini – Université de Lille 1**

90 % de la population ignore ce que nous faisons. La diffusion des bonnes pratiques peut être un bon de porter les témoignages là où l'on n'a pas connaissance de ces actions.

## Conclusions

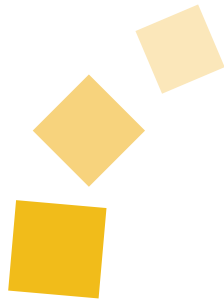
Innovation et recherche sont deux domaines qui vont ensemble, pour trouver des modes opératoires inédits, avec des besoins locaux identifiés à partir d'études, de recherches, de diagnostics.

L'innovation repose sur la créativité humaine et la capacité des individus à entreprendre, dans des formes multiples et variées : diversités d'acteurs, de statuts, de profils, de projets.

Les lignes bougent, y compris dans les titres et les concepts : nouvelles formes de partenariats, nouveaux dispositifs d'accompagnement et de mise en réseau, prise en compte de l'humain et des populations les plus vulnérables. Une logique nouvelle émerge qui propose un autre modèle de développement, plus humain et respectueux de la planète.

Qu'ils soient lucratifs ou non-lucratifs, on retrouve dans ces projets les idées de mutualisation et d'échanges, d'ancrage territorial, de nouveaux flux entre régions du monde, des dimensions d'étude et de formation des personnes, de partage de l'information entre des parties différentes... Il y a dans cette innovation une rencontre entre l'individuel et le collectif.

Les crises que l'on traverse amènent à s'interroger sur notre avenir collectif. Il faut redonner confiance dans l'autre, les autres, pour travailler dans des directions communes. Par l'éducation, on peut développer le potentiel de chacun. Il y a des relais à tous les niveaux dans la société pour participer à quelque chose d'innovant.



## TOURISME ET ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES

### ANIMATION

Anne-Claire Gaudru **Coordinatrice de la Plate-forme  
Coopération et tourisme responsable de Cités-Unies France**

### Contextualisation

Le tourisme est aujourd'hui la première industrie au monde, représentant 12 % du PIB mondial et offrant un emploi à 200 millions de personnes. C'est donc potentiellement un élément majeur du développement économique et de la lutte contre la pauvreté. Si cette activité est organisée de façon équitable ou « raisonnée », les pays en développement ou émergents peuvent en attendre une manne financière non négligeable et des perspectives économiques intéressantes, en termes d'emplois notamment.

Cependant, s'il est vecteur d'activité économique, il n'est pas pour autant automatiquement facteur de développement. En effet, le tourisme tel qu'il peut être pratiqué par certains a des conséquences négatives sur l'environnement, les hommes et leur culture.

## 1e table-ronde

### Les acteurs publics

*« Coopération décentralisée,  
appui au développement d'un  
tourisme rural et responsable :  
la coopération décentralisée  
avec la région de Doukkala  
Abda au Maroc »*

**Conseil régional du Nord-Pas  
de Calais**

**Hélène Fernagu – Chargée  
de mission Maroc à la  
Direction des partenariats  
internationaux et régionaux**

Lancé en 2005 et renouvelé en 2010, l'accord de coopération avec la région de Doukkala Abda comporte comme principaux axes de partenariat, d'une part l'appui à la décentralisation et l'appui institutionnel, d'autre part l'appui au développement durable des territoires.

Au plan concret, le premier volet de la coopération avec le Maroc au plan touristique concerne l'appui à la structuration d'une offre touristique dans la région de Doukkala Abda.

Il s'agit de proposer une offre complémentaire de l'offre touristique existante, mais dans un cadre de développement local et de tourisme responsable.

Trois axes ont été définis avec le partenaire :

- la réalisation d'un diagnostic territorial afin d'évaluer ses ressources de toute nature ;
- la mise en place de formations et d'outils méthodologiques pour accompagner les capacités locales ;
- l'accompagnement à la mise en place d'actions opérationnelles visant à renforcer l'attractivité du territoire.

Le Conseil régional a fait appel à un cabinet d'études spécialisé en développement local, et s'appuie sur les acteurs locaux de la région de Doukkala Abda et de la région Nord-Pas de Calais.

Le deuxième volet du projet est

l'appui à la commercialisation d'un gîte rural. Sur ce volet, le Conseil régional travaille avec les propriétaires du gîte concerné, le ministère du Tourisme ainsi que les voyagistes engagés dans le tourisme responsable.

Cet accord de coopération cherche à initier une nouvelle approche du tourisme, en le reliant aux questions d'aménagement du territoire, et en impliquant les acteurs locaux de manière à ce qu'ils prennent conscience de l'importance de la sauvegarde et de la promotion de leur patrimoine. Si les populations locales ont eu quelques difficultés à s'investir dans la construction de la première offre, elles ont eu d'autant moins de mal à s'impliquer dans la seconde, qu'elles travaillaient déjà dans ce sens.

<http://www.nordpasdecals.fr>



**« Un partage de savoir-faire dans l'exploitation des ressources touristiques, formation et organisation d'un réseau d'hébergement rural dans une visée de tourisme durable : la coopération avec la province d'Anhui en Chine »**

**Conseil régional de Franche-Comté**

**Emmanuel Boillot, Chef du service Tourisme, artisanat et création d'entreprise**

Située dans l'est de la Chine, la province de l'Anhui s'étend sur 139 000 km<sup>2</sup>, pour une population de 66 millions d'habitants. Cette région reçoit 5 à 6 millions de visiteurs par an (essentiellement chinois, mais aussi d'Océanie, de Corée du Sud et du Japon). Le projet de tourisme durable en milieu rural dans la province d'Anhui a été lancé en 2005, dans le cadre d'une coopération qui remonte à 1987. Les principaux enjeux sont le maintien sur place des populations locales, la mise en valeur des villages, le développement de l'offre touristique et la promotion nationale et internationale de cette destination. L'objectif final est la définition d'une politique d'aménagement du territoire au niveau local, pour un développement durable. Un plan d'action en 11 points a été élaboré :

- l'intégration des villages dans un site touristique remarquable (les Monts de Huangshan) ;
- la création d'un réseau de type Petites cités de caractère – qui fédère des petites communes présentant un intérêt patrimonial ;
- la réhabilitation de maisons patrimoniales ;

- la création de l'équivalent de Gîtes de France ;
- l'amélioration de la gestion de l'eau et des déchets ;
- la formation au tourisme rural et à l'environnement ;
- les échanges culturels ;
- la professionnalisation des acteurs du tourisme, mise en réseau ;
- la commercialisation de séjours touristiques ;
- la création d'un réseau de pistes cyclables et développement du VTT ;
- l'organisation du Tour cycliste international de l'Anhui.

Le projet a impliqué des entreprises et des associations de Franche-Comté, dans une optique d'échange d'expériences avec les acteurs chinois.

<http://www.franche-comte.fr>

**« Présentation du projet de coopération franco-belge "Côte à Côte, le littoral sans frontière" »**

**Communauté urbaine de Dunkerque**

**Stéphane Topin, Directeur adjoint à la Direction économique et du tourisme Agence d'urbanisme et de développement Flandre-Dunkerque**

**Pascale Montefiore, Directrice du pôle rayonnement**

Au plan touristique, un certain nombre de facteurs ont été identifiés dans la région Dunkerque-Flandre-Côte d'Opale comme étant propices au rapprochement des deux pays, France et Belgique : une offre touristique riche et variée (stations balnéaires, offre patrimoniale, événements à forte notoriété, espaces naturels

préservés...), une fréquentation importante mais essentiellement régionale côté français, et la nécessité côté belge de capter une nouvelle clientèle touristique.

Les deux pays ont donc décidé de développer une véritable offre commune, en valorisant par la culture et le tourisme l'identité de ce territoire.

Trois enjeux ont été définis : partager une vision commune, adapter l'offre de loisir et de tourisme aux attentes touristiques nord-européennes, et s'organiser pour faire face aux exigences du développement.

Le projet transfrontalier Côte à Côte, le littoral sans frontière (dans le cadre du programme Interreg IV) a d'abord consisté dans la création d'une marque transfrontalière, d'un logo et d'une charte graphique propre au projet. Sur cette base ont été élaborés une campagne de communication, ainsi que différents outils de communication et de promotion : supports communs, dépliants, magazine, souvenirs. Les efforts entrepris ont permis de recueillir, en l'espace de six mois, plus de 50 retombées en presse écrite, audiovisuelle et sur le web.

14 partenaires sont impliqués dans le projet. Au-delà de la dimension économique, l'objectif est aussi de rendre le territoire accessible à tous (personnes handicapées, étrangers, etc.).

Suite au lancement du projet, la zone Dunkerque-Flandre-Côte d'Opale est devenue la première destination touristique transfrontalière. Il est possible de visiter les deux pays en un week-end.

<http://www.lelittoral.be>

## 2e table-ronde

### Les acteurs privés

« *Un projet de coopération culturelle et économique avec le tourisme responsable : la coopération avec le Cameroun* »

**Association ELANS**

**Blaise Metangmo – Président**

A l'origine, l'association menait des projets dans la santé, l'environnement, l'éducation, la création d'activités génératrices de revenus, mais elle s'est rendu compte que cela n'empêchait pas l'exode rural. Elle a alors lancé des projets de tourisme.

La première étape a d'abord consisté à sensibiliser les populations locales à la notion de tourisme équitable en leur montrant les bénéfices à long terme (grâce à la création d'autres activités comme l'élevage, par exemple). Il a ensuite fallu rassurer les clients potentiels.

Les éléments importants à prendre en compte dans la construction d'un tel projet sont les moyens à mettre en œuvre pour qu'il soit pérenne, mais aussi et surtout pour que les bénéfices soient reversés sur le territoire, afin de permettre son développement.

<http://www.elans.org>

« *Un professionnel du tourisme sensible à l'économie locale* »

**Voyageurs du monde**

**Carmen Vidal – Directrice**

Voyageurs du monde fait partie du réseau ATR (Agir pour un tourisme responsable). L'entreprise a choisi de développer son offre suivant plusieurs axes : des voyages à la carte (et non du tourisme de masse) ; le choix, sur place, de petites structures

plutôt que grandes chaînes, (permettant à l'argent de rester plus facilement « sur place ») ; le travail avec des partenaires locaux, essentiellement ; la signature d'une charte par tous les partenaires (rémunération du personnel de façon respectable et déclaration de celui-ci, refus du travail des enfants, etc.) ; relations de respect d'un côté comme de l'autre.

Par rapport à un voyage classique, le touriste développe une relation plus approfondie avec la population locale et avec le territoire. Voyageurs du monde a par ailleurs intégré la fondation Insolite bâtisseur, qui s'engage notamment dans la compensation carbone.

<http://www.vdm.com>

« *Le tourisme responsable au service du développement économique local* »

**Réseau ATEs (Association pour le Tourisme Equitable et Solidaire)**

**Gilles Béville – Président**

Premier réseau national du tourisme équitable et solidaire, l'ATES regroupe 35 voyageurs sélectionnés sur la base d'une grille de critères éthiques rigoureux, et travaillant dans une même démarche de mise en place d'une activité touristique qui contribue au développement des régions d'accueil, dans le cadre d'un partenariat étroit avec les communautés locales.

Le tourisme responsable se fonde sur la même logique que le commerce équitable. Il est fait de rencontres, d'échanges,

et permet de produire du développement. Il repose sur la viabilité économique des structures, mais avec à la clé une redistribution des ressources. Il génère d'autres activités dans les domaines du logement, des transports, de l'artisanat, de l'alimentation, etc. Il permet aux populations, si elles le souhaitent, de s'impliquer dans ces actions, et aux voyageurs de découvrir d'autres cultures. Le tourisme responsable s'attache à la transparence dans la répartition des revenus entre le voyageur, les compagnies de transport, les dons pour le développement, les prestations d'accueil (chez l'habitant ou dans de petites structures hôtelières), etc. Il intègre enfin la compensation carbone dans le coût du voyage.

Le réseau ATEs est constitué de 35 membres. Une étudiante réalise actuellement une thèse sur les impacts du tourisme responsable. Plusieurs résultats positifs ont déjà été mis en évidence en termes de génération et de redistribution des revenus dans les villages, d'amélioration des logements (pour les touristes et les populations locales), de frein à l'exode rural, de maintien des activités agricoles sur place, de fierté des populations locales (par la valorisation de la culture locale), de progrès au plan environnemental (propreté des villages, utilisation des matériaux locaux...), etc. Sur un versant plus négatif, la thèse souligne aussi que l'argent a tendance à profiter à ceux qui détiennent les activités touristiques, sans qu'il y ait nécessairement de retombées pour les populations, et le fait que cela puisse susciter des jalousies.

<http://www.tourismesolidaire.org>



## Réflexions

### *L'accompagnement local du tourisme responsable*

Au plan de la communication, des outils sont travaillés et produits ensemble, mais localement chaque office du tourisme a la maîtrise de ses propres outils. Tout ce qui est mis en place est forcément du plus par rapport à ce qui existe. L'association Elans, plutôt que les dépliants de communication, privilégie la présence sur des salons, le développement du site Internet, et surtout le bouche à oreille qui rassure le plus les touristes. S'agissant du soutien des collectivités à ces nouvelles pratiques, les réalités sont diverses. Au Cameroun par exemple, le tourisme équitable n'a pas d'existence dans la loi, et l'on parle plutôt d'écotourisme. Depuis 10 ans, les autorités accompagnent de plus en plus le développement de ces projets.

### *Les échanges entre les territoires*

#### **Conseil régional de Franche-Comté**

Les actions touristiques ont suscité des échanges d'expositions (françaises et chinoises), des échanges d'artistes en résidence, mais également la réalisation de brochures sur la Franche-Comté en chinois et inversement. Cela alimente donc des processus de développement local.

#### **Conseil régional du Nord-Pas de Calais**

L'institution a la satisfaction d'avoir pu faire connaître un autre pays, une autre région. Le projet a permis de faire découvrir ce territoire rural aux agents du Conseil régional, et à l'inverse de faire venir des habitants de là-bas – même si les problèmes financiers et de visas restent importants.

## Conclusion

Nous avons différencié certaines formes de tourisme. Les acteurs présents promeuvent un tourisme solidaire / équitable / responsable, en tout cas avec un impact en termes de développement local : qualité de vie, activités génératrices de revenus, autres activités locales (agriculture...).

Il existe également des projets soutenus par des collectivités territoriales et mis en œuvre par des associations ou par des tour opérateurs... Il y a des enjeux différents. Cela illustre bien les défis de tous les projets touristiques.

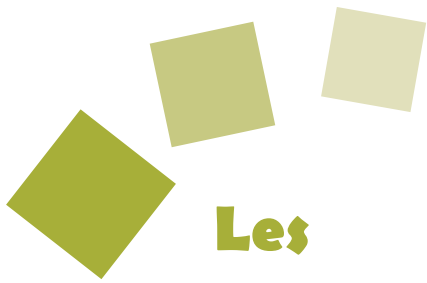
Il faut s'appuyer sur deux piliers, en travaillant sur une offre mais aussi sur une demande. Il y a une bonne complémentarité possible, et à améliorer, entre les acteurs : les collectivités territoriales (stratégie touristique, assurer la complémentarité entre les acteurs locaux...), les associations, les réseaux qui ont un rôle important de sensibilisation des touristes afin de les faire venir sur des sites.

Sur l'enjeu de durabilité des projets, il est nécessaire :

- d'assurer profession des acteurs du tourisme ;
- que les populations locales deviennent actrices de ces projets.

Pour cela, il est possible faire appel aux experts (autorités compétentes là-bas, experts ici – tels que Gîtes de France en Franche-Comté). Puisque l'on est sûr de l'innovation et de l'expérimental, cela nécessite de développer les échanges entre acteurs. L'intérêt de l'atelier a été d'avoir une diversité d'intervenants. Comment, à présent, créer des instances pour permettre un dialogue ?





# Plénière

## Les partenariats économiques avec la Méditerranée

### Introduction à la matinée

*Majdouline Sbaï*

Le sujet abordé durant cette plénière fait partie des orientations essentielles que nous souhaitons donner, avec le président Percheron, à la politique de coopération de la Région Nord-Pas de Calais. En effet, nous souhaitons créer des synergies entre la coopération internationale et la coopération économique. Nous souhaitons soutenir le développement de partenariats entre les entreprises de notre région et celles de nos régions partenaires. Et nous pensons que l'Euro-Méditerranée est une des voies de l'avenir économique et politique de l'Europe. Nous pensons que notre Région, par son histoire migratoire, a un rôle singulier à jouer. Nous pensons que l'arrivée d'une antenne de l'Institut du Monde Arabe sera le support de ces liens privilégiés que nous souhaitons développer avec la Méditerranée. Notre attachement à ce sujet n'est pas que théorique. Nous sommes des partenaires accueillant les délégations économiques venues d'Algérie ou d'autres parties du Bassin méditerranéen. Ces entre-



preneurs, nous l'espérons, tisseront des liens concrets. Avec les liens autour des pôles d'excellence, ce sont aussi des échanges sur nos modèles de développement économique, de recherche scientifique ou d'enseignement qui se créent. Les possibilités de coopérations sont donc réelles avec la Méditerranée, et nous les appuierons pour le bien des habitants du Nord et du Sud de la Méditerranée.

# 1e table-ronde

## Quelle vision pour un espace euro-méditerranéen de développement partagé ?

### INTERVENANTS

Françoise Dal Présidente de la commission Citoyenneté, relations internationales, coopération décentralisée au Conseil régional du Nord-Pas de Calais

Georges Morin Maire-adjoint de Gières (Isère), Président du groupe-pays Algérie de Cités-Unies France

Claude Nicolet Conseiller communautaire délégué à la Coopération décentralisée à la Communauté urbaine de Dunkerque

### Nouveaux regards

Les révolutions arabes ont remis les pays méditerranéens sur le devant de la scène, médiatiquement bien sûr, mais aussi dans les champs diplomatique et économique – qui tous deux intéressent désormais les collectivités territoriales.

Les relations avec cette région sont anciennes et ont pris différentes formes, depuis le commerce jusqu'aux migrations, en passant par la colonisation et les « indépendances ». Autant de phases d'échanges complexes et ambiguës, qui ont forgé une histoire commune dense mais aussi sensible, pour ne pas dire douloureuse. Il existe aujourd'hui une envie, partagée par de nombreux acteurs sur les deux rives de la Méditerranée, d'avancer ensemble dans un échange apaisé et constructif, propice au développement de cet espace géographique riche de ses ressources humaines et naturelles comme de son histoire.

Quels sont les contextes de ces différents territoires ? Leurs enjeux communs ? Comment poser ensemble de nouveaux jalons ? Quelle place pour les gouvernements locaux ? C'est à ces questions que se sont intéressés les participants de cette première partie d'une matinée tout entière consacrée à l'espace euro-méditerranéen.

### Tenir compte des différences et surmonter les a priori

C'est une évidence qui n'échappe à personne : l'autre rive de la Méditerranée est proche de nous, et pourtant pas toujours facile à appréhender. Cela induit une méconnaissance de cette région et de la diversité qui la fonde, ainsi qu'un certain nombre d'appréhensions par rapport à des perspectives de coopération. Or, si ces différences sont réelles, elles n'empêchent certainement pas d'entreprendre ensemble. « Tous les territoires sont investis de valeurs, d'enjeux politiques, symboliques, spirituels, sociaux, etc., pense Claude Nicolet. Il y a peut-être des endroits plus compliqués que d'autres, mais il ne faut pas céder à cette peur. Travailler avec l'espace méditerranéen, c'est une façon d'appriivoiser ses peurs supposées », avance-t-il. D'ailleurs, poursuit Georges Morin, « quels que soient les pays, les relations ne sont jamais faciles. Il n'y a pas un rejet spécifique du Bassin méditerranéen. La coopération et le développement économiques, c'est compliqué dans le monde entier. »

Il convient donc d'apprendre à se connaître. « On parle de culture, mais pas suffisamment d'histoire », estime Jean-Claude Lévy, conseiller spécial du délégué pour l'Action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) du ministère des Affaires étrangères et européennes. « On se gargarise un peu trop de mots, sensibilités, affectivités, sans avoir la profondeur historique. Tous ces continents ont une histoire et un passé dont on ne parle jamais. » Les événements récents ont mis ces pays à la Une de l'actualité, et ils ont certainement fait davantage pour la reconnaissance de leurs capacités que bien des campagnes médiatiques ou diplomatiques. « Les printemps arabes, c'est quelque chose de formidable, mais je ne comprends pas que l'on s'en étonne, note Georges Morin. Dans l'opinion française, on pensait : "les arabes aiment la force, il leur faut des dictatures"... Mais il n'y avait aucune raison que ceux d'en face n'aient pas envie de parler librement ou de désigner leurs dirigeants. (...) Où que l'on soit, on a envie de liberté, de justice. Ce n'est pas culturel ! »

Aujourd'hui, il faut et l'on peut aller plus loin dans la coopération avec ces pays. « A la Communauté urbaine de Dunkerque, explique Claude Nicolet, nous avons des partenariats avec le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Palestine : ce sont des enjeux et des territoires différents ». Mais si la coopération avec le Maroc est bien ancrée, et que les relations avec la Palestine se sont affermiées ces dernières années, en revanche



la Tunisie et l'Algérie demeurent des pays encore peu investis par les collectivités et les entreprises. Surmonter les freins psychologiques et les barrières culturelles est indispensable, et pas si difficile. Et les retombées ne seraient pas uniquement intéressantes pour les pays méditerranéens : « soutenir les révolutions, travailler avec eux est déterminant pour l'avenir de notre pays », affirme Françoise Dal.

## A contextes nouveaux, coopérations nouvelles

Une situation nouvelle est en train d'émerger. Françoise Dal identifie trois tournants majeurs : « le premier, c'est la réconciliation de la culture de la coopération décentralisée et de celle du développement économique. (...) Le second, c'est la peur de l'Autre qui est aujourd'hui exacerbée. (...) Les élections qui ont eu lieu, avec la victoire de l'islam modéré, vont peut-être nous amener à être encore plus frileux. Or, il nous faut avoir cette humilité de comprendre et respecter des cultures différentes (...). Le troisième, c'est la relation privilégiée de la France avec le Bassin méditerranéen depuis la nuit des temps, qui est aussi à un tournant. Il nous faut rompre avec la tentation colonialiste de mettre notre nez dans les modes démocratiques dont ces pays se sont emparés. Les peuples ont pris leur destin en mains, et nous n'avons pas à nous en mêler. »

De fait, en quoi cette nouvelle donne politique serait-elle plus préoccupante que l'« ordre ancien » ? « Je suis étonné que dans le discours de la coopération décentralisée, on s'émeuve plus de coopérer avec des islamistes modérés qu'avec des dictateurs, ce qui n'a jamais posé question ! », constate Farid Aouaichia, chargé de mission à la Communauté urbaine de Dunkerque. D'autant que, souligne Françoise Dal, « nous

avons une obligation de coopérer avec la zone méditerranéenne », ne serait-ce que pour ces « travailleurs méditerranéens qui ont été la main d'œuvre de la France industrielle et ont travaillé et souffert à nos côtés ». A présent, poursuit Claude Nicolet, « l'objectif, au-delà des affaires, est de tisser des liens au bénéfice des populations. Il faut établir les enjeux avec eux. » Pour cela, les intervenants entendent faire des choix qui tranchent avec ces politiques qui, depuis plusieurs années, lient systématiquement développement économique et gestion des flux migratoires. Claude Nicolet se veut optimiste sur ce point. « Le terme de "co-développement" est repris de façon normale et dépassionnée par rapport à une quinzaine d'années plus tôt. Aujourd'hui, nous sommes vraiment dans cette recherche : comment développer ensemble nos territoires ? Comment développer des relations économiques ? (...) Le monde arabe est une opportunité importante qu'il faut saisir. »

Les enjeux sont bien entendu de premier ordre au plan économique, pour les régions françaises comme pour les pays méditerranéens, mais les échanges économiques sont

aussi prétexte au rapprochement des cultures et au respect de l'Autre, dans ses différences. « La République française n'a jamais achevé l'intégration de ses enfants », déplore Françoise Dal. Le travail est facteur d'émancipation et d'intégration, mais il n'y a plus de travail et ce brassage ne se fait plus. Le rejet de l'autre est prégnant. (...) Cette culture doit s'échanger », conclut-elle.

## Quelle place, quel rôle pour les collectivités ?

« La fonction des élus locaux, rappelle Claude Nicolet, est que chacun puisse vivre de façon harmonieuse sur le territoire, de développer ce territoire, et que l'action de celui-ci à l'extérieur soit, dans tous les domaines, porteuse de stabilité, de rapprochement entre les peuples et de bien-être des populations ». La plus-value peut même être plus globale, car « les collectivités locales savent qu'elles doivent être connectées entre elles afin de s'interroger sur leurs propres modèles de développement, y compris économique ». Dans cette optique, la coopération décentralisée intervient de façon décisive car, souligne Jean-Claude Lévy, elle « est le



seul lieu où peuvent s'articuler l'ensemble des politiques par ailleurs sectorialisées. Si l'on a quelque chose à échanger avec nos partenaires, cela doit se faire au niveau des pouvoirs locaux, où va s'installer dans les années à venir une démocratie de proximité. » Comme avec d'autres territoires, les collectivités ont donc un rôle éminent à jouer dans le rapprochement avec le monde méditerranéen.

Cela, déjà, se fait ici ou là – nous avons déjà évoqué le Maroc. Mais ces pouvoirs locaux ne sont pas toujours comparables et, dans certains pays, sont parfois réduits à des fonctions symboliques. Ainsi, signale Georges Morin, en France, « un maire, un président de Conseil général ou de Conseil régional qui veut que son territoire se développe, met dans le coup tous ses acteurs, comme un chef d'orchestre. En face, en Méditerranée, on n'a pas les mêmes interlocuteurs.

(...) Un maire algérien n'a pas les mêmes pouvoirs politiques, financiers, administratifs, etc. Le vrai patron, c'est le wali de telle ville. (...) Au Maroc, les élus locaux n'ont pas non plus les mêmes pouvoirs, mais comme les élus des partis politiques ont investi le champ des collectivités locales, (...) et qu'ils peuvent un jour devenir ministre, le wali fait attention à eux. (...) En Tunisie, jusqu'à présent les élus n'osaient pas lever le doigt. (...) Aujourd'hui il y a les gouverneurs, mais c'est pire qu'au Maroc et en Algérie : ils n'osent pas bouger car ils ont été nommés par un gouvernement provisoire, du coup on va travailler directement avec les ministères. » Faute d'un

interlocuteur, la coopération n'est donc pas toujours facile à mettre en œuvre, en particulier au plan économique. En Palestine, cela s'est pour l'instant limité à la création de chambres d'hôtes chez l'habitant, mais pour le reste, regrette Georges Morin, « on en est réduit à faire de la coopération éducative » : depuis douze ans, des familles françaises accueillent des enfants palestiniens, puis elle se rendent là-bas à leur tour. A défaut de contribuer au développement, au moins cela a-t-il fait avancer la cause palestinienne...

Malgré tout, les choses progressent et des initiatives prometteuses se dessinent, qu'il s'agisse de la coopération avec l'Algérie (« l'expertise grenobloise a été importante pour les Algériens », selon Georges Morin) ou de l'arrivée prochaine en Nord-Pas de Calais d'une antenne de l'Institut de Monde Arabe.



Claude Nicolet suggère enfin que « les grands enjeux aujourd'hui concernent le tissu urbain, car la majorité de la population dans le monde est désormais urbaine ». Bref, les pistes d'action ne manquent pas...

Restent, d'après Françoise Dal, deux dimensions importantes à considérer. D'une part, il manque un maillon essentiel : « on collabore, on coopère, mais en aucun cas le lien ne se fait avec la société civile : il faut établir cette passerelle ». D'autre part, la question doit être abordée dans une dimension européenne : « la vieille Europe doit s'ouvrir sur une collaboration renforcée avec les pays du monde méditerranéen. (...) Les Polonais n'ont jamais accepté de coopération avec le Bassin méditerranéen, et l'Europe elle-même est frileuse. Il existe des différences culturelles profondes. Il y a un travail à mener par rapport à cette Europe vieille et frileuse. »

Les réflexions qui traversent ce devoir de coopération avec la Méditerranée sont sans doute singulières, mais elles s'inscrivent plus largement dans le contexte d'une mondialisation qui, à ce jour, ne s'est pas suffisamment préoccupée du bien-être des populations.

Les collectivités locales sont peut-être cet échelon intermédiaire qui peut transformer la mondialisation en un phénomène prioritairement soucieux de l'humain et de l'intérêt général. « La relation que la France doit développer avec le Bassin méditerranéen est empreinte de cette mondialisation », assure Françoise Dal.

## 2e table-ronde

### Quelles pratiques innovantes sur les partenariats économiques en Méditerranée ?

#### INTERVENANTS

Zina Amri Présidente de l'association Le Repère des Entrepreneurs (Paris)  
Jean-Yves Frémont Dirigeant de la société Horizon Marketing (Dunkerque)  
Philippe Mattern Dirigeant de la société Cisco, membre du Centre des jeunes dirigeants d'entreprises du Dunkerquois  
Kléber Wandji Président de l'association IDEAL (Initiatives pour le Développement en Afrique – Lille)

Les partenariats économiques avec les pays de la Méditerranée sont encore embryonnaires. Quelques initiatives se développent çà et là, principalement au Maroc, qui indiquent que la chose est possible, mais qu'il subsiste néanmoins un certain nombre d'obstacles – réels ou supposés. Créer des relations de type économique va donc demander un effort à la fois d'adaptation culturelle (réciproque) et de créativité dans les processus mis en œuvre. Quels acteurs sont concernés ? Comment agissent-ils ? Quels sont leurs besoins et comment innover ensemble ? Les quatre intervenants ont chacun apporté des éléments de réponse à ces interrogations.

#### L'échelon local, une opportunité pour un développement partagé

Il est un point qui fait consensus entre tous les acteurs : c'est en travaillant de territoire à

territoire que l'on peut avancer le plus efficacement et dans le plus grand respect mutuel, car les relations qui se tissent sont des relations de proximité. « *Le gros problème dans les partenariats avec le Bassin méditerranéen, et plus globalement entre le "Nord" et le "Sud", c'est quand il s'agit de partenariats entre Etats : il n'y a plus d'horizontalité, mais un regard condescendant du Nord sur le Sud* », estime Kléber Wandji. Ce problème-là, même s'il n'est pas forcément absent des partenariats de collectivité à collectivité, a néanmoins plus de chance d'être surmonté par des acteurs qui apprennent à se connaître dans la durée. La dimension temporelle est importante. En la matière, l'implication des collectivités territoriales est particulièrement appréciée des entreprises. « *Ce sont des facilitateurs, au sens noble, pour Philippe Mattern. C'est très agréable d'être porté, de se retrouver avec un vis-à-vis. Que demander de mieux ?* », interroge-t-il. Si les collectivités n'ont pas vocation à être un acteur économique, elles ont en revanche pris conscience que les liens qu'elles étaient susceptibles de nouer avec les autorités locales des pays tiers, pouvaient être le socle d'une fructueuse coopération d'entreprise à entreprise. « *Les instances politiques ont intérêt à établir un flux qui balise le terrain avant de nous emmener dans leurs bagages* », juge Jean-Yves Frémont.

Quand elle se rend sur place dans le cadre de missions exploratoires, la collectivité peut en effet appréhender les réalités politiques, économiques, sociales et culturelles locales, repérer les secteurs où des partenariats économiques pourraient s'avérer utiles et productifs pour les deux pays, et identifier les acteurs possiblement intéressés par de tels partenariats – et à même de s'y impliquer. D'une certaine manière, elle prépare le terrain pour les entreprises de son territoire, qu'elle emmènera dans les missions suivantes pour que les contacts s'établissent directement entre les acteurs économiques concernés. Il incombera ensuite à ceux-ci d'avancer ensemble, même si la présence de la collectivité est souhaitée jusqu'au bout du processus. On peut même en attendre autre chose, comme par exemple de « mettre en place une structure sur place dont on peut mutualiser la mise en place, les coûts », dans un souci de synergie entre les différentes entreprises du territoire désireuses de s'implanter en Méditerranée. Mais la collectivité sert aussi de « médiateur interculturel », en permettant de connaître et d'appivoiser des ressorts avec lesquels il faudra apprendre à composer, afin que ceux-ci apparaissent non plus comme des contraintes, mais comme des éléments culturels fondamentaux dont le respect garantira des relations d'autant plus amicales et fécondes.





Les entreprises ne sont pas les seuls acteurs concernés par la question économique. Des associations de plus en plus nombreuses s'y intéressent également : via l'économie sociale et solidaire bien entendu (incluant le commerce équitable), mais aussi dans le soutien à la création d'activités économiques. Toutefois, l'attente des associations vis-à-vis des collectivités territoriales n'est pas la même : il s'agira tout au plus de demandes de subventions pour appuyer leur fonctionnement. Pour ces associations, les relations avec les acteurs en Méditerranée sont plus faciles et naturelles, puisqu'elles ont souvent été créées ou inspirées par des migrants, et que la relation humaine précède toute forme d'action. Leurs démarches dans les pays Sud en général, et dans le monde méditerranéen en particulier, sont en grande partie facilitées par cette caractéristique essentielle. Selon Zina Amri, « *les migrants sont des ambassadeurs de façon bilatérale. Ils sont capables de dénouer des freins quasi infranchissables pour des collectivités* ». Les associations

sont donc un acteur influent dans le domaine économique, mais leur rôle ne vient pas concurrencer celui des entreprises. Les deux se révèlent plutôt complémentaires.

#### Des formes d'actions différentes

Créée il y a trois ans à Paris, l'association Le Repère des Entrepreneurs a inauguré une forme d'action qui fera des émules. Forte de son réseau de bénévoles, elle s'est fixée pour mission « *le suivi d'entrepreneurs migrants qui veulent créer une entreprise ici ou là-bas* », dans le domaine agricole en particulier, en leur proposant information, audit, accompagnement. Les publics épaulés sont principalement des jeunes diplômés dont certains n'arrivent pas à trouver un débouché professionnel, ou bien des futurs retraités qui souhaitent préparer leur retour au pays. Zina Amri insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un choix par défaut. « *Les jeunes qui veulent repartir n'ont pas un discours victimaire. Ils prennent les opportunités là où elles sont. On ne fait pas des entrepreneurs : soit on en est un, soit on ne l'est pas et on ne le sera jamais.* » Et les révolutions arabes

ont quelque peu modifié la donne. Si l'action de l'association se concentrait jusqu'à présent sur l'Afrique subsaharienne (Bénin, Cameroun, Mali), elle a vu depuis le début 2011 affluer des demandes en direction des territoires méditerranéens. « *Depuis janvier, on a été assailli par les Tunisiens. Du coup, on a réorienté l'activité en étant plus attentifs aux demandes des ressortissants du Maghreb* », auxquels l'association a décidé de dédier une permanence d'une demi-journée par semaine. Cette dynamique sert à tous : aux porteurs de projets en premier chef, mais aussi au territoire sur lequel ces projets vont naître.

En marge du Bassin méditerranéen, l'association IDEAL, composée essentiellement de Français d'origine africaine, a elle aussi lancé une action « *intéressée par le développement économique de la France et celui de l'Afrique, et donc par les partenariats entre l'une et l'autre* ». Elle entend favoriser la réflexion sur les mutations socio-économiques, et éprouver dans l'action certaines de ses propositions. Mais à la différence du Repère des Entrepreneurs, elle s'inscrit dans une démarche de mobilisation de la société civile, et plus particulièrement des collectivités locales, en s'appuyant sur la coopération décentralisée. Elle a ainsi lancé un programme d'accompagnement des maires du Cameroun, en concertation avec l'Association des maires de l'ouest du Cameroun et la Section ouest de la Communauté des communes et villes unies du Cameroun – laquelle a par ailleurs noué un partenariat avec la Communauté d'agglomération du Douaisis pour améliorer l'accès des populations locales à l'eau potable et créer des réseaux d'assainissement. L'objectif de cette dynamique est d'une part de favoriser la bonne

gouvernance des biens collectifs, d'autre part de participer à l'aménagement des territoires. Une initiative de ce genre sera plus difficile à reproduire dans l'immédiat dans les pays du Maghreb, où les collectivités locales n'ont pas toujours l'assise et l'autonomie suffisantes pour développer des programmes similaires. Toutefois, l'exemple du Maroc tend à montrer qu'une telle évolution n'est pas à exclure. Si l'on considère à présent l'économie sous un angle *business*, les réalités ne sont pas tout à fait les mêmes. L'entreprise Horizon Marketing, spécialisée dans le conseil en marketing, a vocation à « accompagner les PME-PMI et les entreprises artisanales dans l'objectif de les muscler sur les stratégies commerciales et de développement », explique Jean-Yves Frémont. Elle est au cœur de GASSMEID, un groupement d'une trentaine d'entreprises créé en 2010 pour fédérer des TPE-PME indépendantes dans leurs

démarches de consolidation et de développement, qui s'intéresse aujourd'hui au Bassin méditerranéen. Ces entreprises se sont rendues en Algérie « pour voir si elles avaient quelque chose à apporter en ingénierie, et regarder les possibilités de travailler sur place ». Il s'est agi d'une prise de contact, sans négocier de contenu concret pour le moment. Par rapport aux démarches associatives plus militantes, ce type d'initiative requiert davantage de temps... mais aussi des garanties : « nous sommes là pour faire du transfert de technologie. On amène quelque chose, mais on voudrait aussi sécuriser quelque chose pour nous », en particulier au plan du montage capitalistique – quand, en Algérie par exemple, une entreprise étrangère ne peut détenir la majorité du capital. A l'échelle des entreprises rassemblées dans le Centre des jeunes dirigeants d'entreprises du Dunkerquois, la vision est la

même. Il y a cette « volonté de mettre en place du partenariat de part et d'autre » car, estime Philippe Mattern, il est « nécessaire de travailler avec le Sud. Ce qui n'exclut pas de mettre des garanties. Ce ne sont pas des obstacles, mais de la négociation », et cela toujours avec l'appui politique des collectivités, le temps de « passer en autonomie ». Mais les entreprises affiliées au Centre des jeunes dirigeants d'entreprises veulent aussi incarner une autre conception de l'économie. Invoquant le slogan que l'institution a choisi cette année, « Une économie au service de la vie », Philippe Mattern l'affirme : « on recherche des solutions plus humaines. C'est une école pour les chefs d'entreprises. »

## Les derniers obstacles d'une évolution irrésistible

La coopération économique avec la Méditerranée semble arriver à une étape décisive. L'envie d'avancer ensemble paraît présente des deux côtés – la volonté politique et les attentes économiques l'attestent. Reste à surmonter un certain nombre de difficultés persistantes. Les apprentis entrepreneurs, déplore Zina Amri, rencontrent des « difficultés à tous les stades de leur projet. L'orientation tout d'abord: il n'existe pas de réel accueil ou conseil de la part des structures censées les accompagner, principalement par manque de compétences. Or c'est un projet de vie, (...) et donc un choix important, qui implique parfois un emprunt, un engagement financier... Il faut donc être vigilant dans la façon d'aider. L'autre grand problème, c'est le financement : en France, on n'obtient pas de financement pour un projet dans son pays d'origine, et ça ne marche pas non plus dans ce dernier. » Diabi Gandega, chef d'entreprise d'origine malienne,



le confirme : « je participe aux réunions de la Cellule co-développement Mali, mais je n'ai jamais vu de lignes de subventions pour des petites et moyennes entreprises comme les nôtres. Il y a un peu d'argent pour réaliser des études, mais rien pour démarrer. » Pendant longtemps, le développement local, y compris au plan économique, a pu compter sur l'argent envoyé par les migrants partis travailler dans les pays industrialisés. « Dans les pays du Maghreb, on estime à 17 % la part des transferts de fonds qui servent à l'entrepreneuriat, précise Zina Amri. Le reste sert à soutenir la famille dans ses dépenses de santé, nourriture, logement, etc. » Ces 17 % représentent des sommes importantes, mais outre le fait que cela génère une pression forte sur des migrants qui vivent souvent dans des conditions précaires, cette manne ne durera pas indéfiniment. Comme le rappelle Claude Nicolet, « de plus en plus, les liens s'estompent avec les pays d'origine, et les transferts aussi. Cela va poser un problème de développement. » Et les banques dans tout ça ? « Nous avons essayé de voir dans quelle mesure il aurait été possible d'organiser l'épargne des migrants en direction de projets de développement, se souvient Claude Nicolet. Mais il faut trouver les partenaires bancaires pour le faire. Nous avons eu l'idée d'un "Livret D", qui donne aux migrants la possibilité, en rémunérant leur épargne, de financer des projets de développement dans des secteurs à développer aux niveaux économique, industriel, commercial. Mais ça n'a pas été retenu », regrette-t-il. Face à cette situation, Philippe Mattern préconise l'inventivité. « Il faut s'affranchir des banques et organismes de crédit quand on le peut ». Que ce soit ici ou



au Maghreb, poursuit-il, « il y a des solutions autres à imaginer, depuis la question du prêt jusqu'à la gestion et la comptabilité. Nous avons, dans les PME-PMI, la force de pouvoir passer outre les difficultés. »

« Il existe des outils mais il y a un problème d'information », tempère d'ailleurs Kléber Wandji. Lequel, avant même la question financière, met l'accent sur un autre point de blocage. « Les Africains doivent commencer à changer leur posture. Ce qui se passe dans leurs Etats doit d'abord venir d'eux. » En appui à ces propos, un participant se souvient qu'au début des années 1980, de nombreux ressortissants algériens d'une petite ville proche de Dunkerque avaient en masse pris un billet retour pour le pays natal, riches des indemnités de licenciement qui devaient leur permettre de créer leur activité économique en Algérie. Mais ces projets n'ont, pour la plupart, pas tenu longtemps. « Le débat de ce matin ne pose-t-il pas la question du cadre structurel dans lequel doit évoluer l'entreprise ici et en Afrique ?, interroge

Placide Mabaka, professeur à la Faculté Libre de Droit de Lille. Ne faut-il pas repenser le modèle économique africain avant d'imaginer des pratiques innovantes et des partenariats en ce sens ? »

Cette question ne doit pas être absente des réflexions de l'ensemble des acteurs qui interviennent ou souhaitent intervenir au plan économique dans le monde Méditerranéen – et dans le reste de l'Afrique. Ces témoignages ont d'ores-et-déjà prouvé la démarche d'ouverture et de prudence dont font preuve tous ces acteurs. Ils démontrent aussi « à quel point l'économie et la coopération décentralisée peuvent développer des relations très saines », salue Farid Aouaichia.



# Le mot de la fin...



**Antoine Bailleur**

Je voudrais tout d'abord remercier tous les intervenants qui nous ont nourris durant cette journée et demie.

J'ai vécu ce colloque de manière totalement enthousiasmante, puisqu'il confortait la vision que l'on avait de ce domaine qu'il nous faut aujourd'hui prendre en considération : la dimension économique dans nos projets de coopération. On a parlé de « cycle vertueux », d'implication humaine, de développement durable prenant en considération aussi les générations futures... On a découvert des acteurs qui ont su placer le développement au cœur même de leurs préoccupations – y compris le développement des relations humaines, avec l'Homme au centre de leurs préoccupations et de leurs démarches... C'est une force visible. Mais on s'aperçoit bien que ce colloque n'est qu'une première étape, et qu'il va falloir poursuivre le chemin. Quelle stratégie de développement ? Comment prendre en considération les hommes, là-bas et ici, dans ces démarches de collaboration, de coopération ?

Je voudrais d'abord revenir sur la place et le rôle des collectivités locales et territoriales dans le circuit des coopérations. On sait que l'engagement des collectivités est fort et prépondérant ; il est le socle sur lequel les autres acteurs vont pouvoir s'appuyer ; il permet de sécuriser, de faire prendre confiance. Mais on a aussi besoin des collectivités pour donner du sens, rentrer dans une démarche plus globale, notamment en inscrivant les projets

de coopération liés à l'économie dans une dimension de développement local – l'urbain, la santé, le social... Je retiens aussi cette prise en compte du contexte local, de l'environnement, des dimensions sociales et culturelles, qui nous interrogent dans notre façon d'aborder les choses.

Le colloque nous a également donné des étapes de collaboration pour l'émergence des projets économiques – l'amont, le diagnostic, l'étude, la création, le suivi, l'évaluation – et une structuration de l'accompagnement ici et là-bas – appui-conseil, appui-crédation, appui-post-crédation... Il y a tout un circuit à construire. Et puis, grâce aux différentes formes d'intervention existantes (formation, compagnonnage, transfert de compétences, création d'activité), nous avons la possibilité de trouver les réponses les plus adaptées aux besoins et aux attentes. Cela doit nous permettre de repenser et éventuellement réorganiser, avec les différents acteurs, leurs modes d'intervention.

Nous avons aussi vu de nouveaux modes de faire – avec de bons dispositifs, de bonnes démarches à capitaliser – et de nouveaux modes de groupements d'acteurs – partageant un même intérêt – qu'il faudra sans doute dynamiser. Enfin, nous avons pu vérifier que le territoire méditerranéen mérite toute notre





attention. Nous sommes totalement impliqués dans cet avenir, et je pense que la question des coopérations économiques entre la France et les territoires méditerranéens constitue une piste à laquelle il sera essentiel pour Lianes de donner suite.

Quelle place pour Lianes, en tant que réseau multi-acteurs, dans cette nouvelle approche ? Comme nous sommes une coordination et que nous ne sommes pas opérateur, nous sommes d'autant plus détachés des initiatives des uns et des autres. Je pense donc que nous devons continuer à établir ces passerelles entre le milieu de la coopération décentralisée et le milieu économique, et que nous pourrions cibler les acteurs à recontacter, à remobiliser sur des pistes à poursuivre en commun, voire à faire travailler ensemble.

Notre rôle de coordination doit favoriser une

vision collective des projets copartagés, et la formulation d'une ligne vertueuse d'intervention permettant de parler tout à la fois d'économie, d'humain et de développement. Je pense que l'on a intérêt à faire groupe, pour que notre parole soit démultipliée et plus forte, et pour construire un discours qui soit respectueux de l'Homme et des engagements des uns et des autres, dans lequel chacun, dans sa spécificité, puisse se retrouver.

Je vous remercie tous de votre implication, et plus particulièrement le comité de pilotage de ce colloque, ainsi que Rose-Anne Bisiaux à la Communauté urbaine de Dunkerque, qui a facilité notre accueil et a permis que l'on puisse se retrouver en face de cette belle mer.

Merci à tous.

## **LIANES COOPERATION**

### **Réseau multi-acteurs de coopération internationale en Nord-Pas de Calais**

Lianes coopération anime le réseau des acteurs de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale en Nord-Pas de Calais, désirant nouer ou approfondir des relations de partenariat avec les pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique centrale et du Sud et d'Europe centrale et orientale.

C'est un espace d'information, de formation, de concertation et de réflexion collective sur les pratiques de coopération internationale, entre tous les acteurs de la région : associations, collectivités, établissements scolaires et universitaires, établissements hospitaliers, institutions d'Etat, entreprises, etc.

#### **CONTACT**

Lianes coopération

c/o MRES (Maison régionale de l'environnement et des solidarités

23, rue Gosselet

59000 Lille

Tél/Fax : 03 20 85 10 96

E-mail : [lianescooperation@wanadoo.fr](mailto:lianescooperation@wanadoo.fr)

Site web : [www.lianescooperation.org](http://www.lianescooperation.org)

## **CONSEIL REGIONAL DU NORD-PAS DE CALAIS**

Depuis 1992, les collectivités peuvent mener des coopérations internationales. La Région a saisi cette opportunité de s'ouvrir au monde par des partenariats ciblés.

Pour le Conseil régional du Nord-Pas de Calais, la coopération décentralisée s'est concrétisée par des conventions avec des autorités locales africaines, européennes, euro-méditerranéennes ou brésiliennes. Elles servent de tremplin au développement d'échanges d'expériences et de partenariats institutionnels, culturels, économiques, pour des projets à égalité d'intérêt et d'ambition.

## **COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE**

La Communauté urbaine de Dunkerque développe depuis le milieu des années 1990 des projets de coopération européenne et internationale, afin d'être actrice d'une mondialisation co-construite et partenariale.

Elle a ainsi tissé des liens en Europe, mis en place des échanges euro-méditerranéens mais aussi mené des projets avec plusieurs territoires brésiliens. Dans le cadre d'échanges techniques, culturels et aujourd'hui économiques, la CUDet ses partenaires déclinent au quotidien la notion de réciprocité et d'enrichissement mutuel.

### **Comité de pilotage du colloque :**

APES, CCFD-Terre solidaire, Association ESSOR, GRDR, Lianes coopération  
Conseil général du Pas-de-Calais, Dunkerque Grand Littoral communauté urbaine,  
Lille métropole Communauté urbaine, Région Nord-Pas de Calais, Université Lille 1  
Pôle de compétitivité CD2E, SIDI

**Déjà paru dans la collection Actes de colloques régionaux :**



N° 1 – Colloque du 9 décembre 2010 (Arras)  
Éthique dans le tourisme à l'international :  
quelles perspectives pour le tourisme responsable ?

Comment les territoires peuvent-ils être actifs face à la mondialisation économique en construisant de nouvelles solidarités et synergies économiques ?

Quels modes de partenariats faut-il encourager pour un développement économique partagé ?

En quoi et comment la coopération institutionnelle entre territoires peut-elle bénéficier aux acteurs économiques locaux ?

Quelle place pour les entreprises et quel rôle pour les pôles de compétitivité et d'excellence ?

C'est pour cerner ces différents enjeux, proposer des approches nouvelles, faire émerger des projets de coopération et identifier les leviers d'une meilleure coopération économique, que Lianes coopération a organisé les 1er et 2 décembre 2011 un colloque intitulé « Action internationale des territoires et coopération économique : une autre approche de la mondialisation ? », en partenariat avec le Conseil régional Nord-Pas de Calais et la Communauté urbaine de Dunkerque.

Pendant deux journées, plénières et ateliers ont apporté des éclairages sur ces différentes questions.